

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1949-2003
Collation	167 vol.
Nombre de volumes	167
Cote	INDNAT
Sujet(s)	Industrie
Note	Numérisation effectuée grâce au prêt de la collection complète accordé par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (S.E.I.N.)
Notice complète	https://www.sudoc.fr/039224155
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT
LISTE DES VOLUMES	
	1949, n° 1 (janv.-mars)
	1949, n° 2 (avril-juin)
	1949, n° 3 (juil.-sept.)
	1949, n° 4 (oct.-déc.)
	1949, n° 4 bis
	1950, n° 1 (janv.-mars)
	1950, n° 2 (avril-juin)
	1950, n° 3 (juil.-sept.)
	1950, n° 4 bis
	1951, n° 1 (janv.-mars)
	1951, n° 2 (avril-juin)
	1951, n° 3 (juil.-sept.)
	1951, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° 1 (janv.-mars)
	1952, n° 2 (avril-juin)
	1952, n° 3 (juil.-sept.)
	1952, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° spécial
	1953, n° 1 (janv.-mars)
	1953, n° 2 (avril-juin)
	1953, n° 3 (juil.-sept.)
	1953, n° 4 (oct.-déc.)
	1953, n° spécial
	1954, n° 1 (janv.-mars)
	1954, n° 2 (avril-juin)
	1954, n° 3 (juil.-sept.)
	1954, n° 4 (oct.-déc.)
	1955, n° 1 (janv.-mars)

	1955, n° 2 (avril-juin)
	1955, n° 3 (juil.-sept.)
	1955, n° 4 (oct.-déc.)
	1956, n° 1 (janv.-mars)
	1956, n° 2 (avril-juin)
	1956, n° 3 (juil.-sept.)
	1956, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° 2 (avril-juin)
	1957, n° 3 (juil.-sept.)
	1957, n° 4 (oct.-déc.)
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	1957, n° spécial (1956-1957)
	1958, n° 1 (janv.-mars)
	1958, n° 2 (avril-juin)
	1958 n° 3 (juil.-sept.)
	1958, n° 4 (oct.-déc.)
	1959, n° 1 (janv.-mars)
	1959, n° 2 (avril-juin)
	1959 n° 3 (juil.-sept.)
	1959, n° 4 (oct.-déc.)
	1960, n° 1 (janv.-mars)
	1960, n° 2 (avril-juin)
	1960, n° 3 (juil.-sept.)
	1960, n° 4 (oct.-déc.)
	1961, n° 1 (janv.-mars)
	1961, n° 2 (avril-juin)
	1961, n° 3 (juil.-sept.)
	1961, n° 4 (oct.-déc.)
	1962, n° 1 (janv.-mars)
	1962, n° 2 (avril-juin)
	1962, n° 3 (juil.-sept.)
	1962, n° 4 (oct.-déc.)
	1963, n° 1 (janv.-mars)
	1963, n° 2 (avril-juin)
	1963, n° 3 (juil.-sept.)
	1963, n° 4 (oct.-déc.)
	1964, n° 1 (janv.-mars)
	1964, n° 2 (avril-juin)
	1964, n° 3 (juil.-sept.)
	1964, n° 4 (oct.-déc.)
	1965, n° 1 (janv.-mars)
	1965, n° 2 (avril-juin)
	1965, n° 3 (juil.-sept.)
	1965, n° 4 (oct.-déc.)
	1966, n° 1 (janv.-mars)
	1966, n° 2 (avril-juin)
	1966, n° 3 (juil.-sept.)
	1966, n° 4 (oct.-déc.)
	1967, n° 1 (janv.-mars)
	1967, n° 2 (avril-juin)
	1967, n° 3 (juil.-sept.)

	1967, n° 4 (oct.-déc.)
	1968, n° 1
	1968, n° 2
	1968, n° 3
	1968, n° 4
	1969, n° 1 (janv.-mars)
	1969, n° 2
	1969, n° 3
	1969, n° 4
	1970, n° 1
	1970, n° 2
	1970, n° 3
	1970, n° 4
	1971, n° 1
	1971, n° 2
	1971, n° 4
	1972, n° 1
	1972, n° 2
	1972, n° 3
	1972, n° 4
	1973, n° 1
	1973, n° 2
	1973, n° 3
	1973, n° 4
	1974, n° 1
	1974, n° 2
	1974, n° 3
	1974, n° 4
	1975, n° 1
	1975, n° 2
	1975, n° 3
	1975, n° 4
	1976, n° 1
	1976, n° 2
	1976, n° 3
	1976, n° 4
	1977, n° 1
	1977, n° 2
	1977, n° 3
	1977, n° 4
	1978, n° 1
	1978, n° 2
	1978, n° 3
	1978, n° 4
	1979, n° 1
	1979, n° 2
	1979, n° 3
	1979, n° 4
	1980, n° 1
	1982, n° spécial

	1983, n° 1
	1983, n° 3-4
	1983, n° 3-4
	1984, n° 1 (1er semestre)
	1984, n° 2
	1985, n° 1
	1985, n° 2
	1986, n° 1
	1986, n° 2
	1987, n° 1
	1987, n° 2
	1988, n° 1
	1988, n° 2
	1989
	1990
	1991
	1992
	1993, n° 1 (1er semestre)
	1993, n° 2 (2eme semestre)
	1994, n° 1 (1er semestre)
	1994, n° 2 (2eme semestre)
	1995, n° 1 (1er semestre)
	1995, n° 2 (2eme semestre)
	1996, n° 1 (1er semestre)
	1997, n° 1 (1er semestre)
	1997, n°2 (2e semestre) + 1998, n°1 (1er semestre)
	1998, n° 4 (4e trimestre)
	1999, n° 2 (2e trimestre)
	1999, n° 3 (3e trimestre)
	1999, n° 4 (4e trimestre)
	2000, n° 1 (1er trimestre)
	2000, n° 2 (2e trimestre)
	2000, n° 3 (3e trimestre)
	2000, n° 4 (4e trimestre)
	2001, n° 1 (1er trimestre)
	2001, n° 2-3 (2e et 3e trimestres)
	2001, n°4 (4e trimestre) et 2002, n°1 (1er trimestre)
	2002, n° 2 (décembre)
	2003 (décembre)

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Volume	1957, n° spécial (1956-1957)
Collation	1 vol. (XXXI p.) ; 27 cm
Nombre de vues	38

Cote	INDNAT (41)
Sujet(s)	Industrie
Thématique(s)	Généralités scientifiques et vulgarisation
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	03/09/2025
Date de génération du PDF	08/09/2025
Recherche plein texte	Non disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT.41

Note d'introduction à [l'Industrie nationale \(1947-2003\)](#)

[L'Industrie nationale](#) prend, de 1947 à 2003, la suite du [Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publié de 1802 à 1943 et que l'on trouve également numérisé sur le CNUM. Cette notice est destinée à donner un éclairage sur sa création et son évolution ; pour la présentation générale de la Société d'encouragement, on se reportera à la [notice publiée en 2012 : « Pour en savoir plus »](#)

[Une publication indispensable pour une société savante](#)

La Société, aux lendemains du conflit, fait paraître dans un premier temps, en 1948, des [Comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publication trimestrielle de petit format résumant ses activités durant l'année sociale 1947-1948. À partir du premier trimestre 1949, elle lance une publication plus complète sous le titre de [L'Industrie nationale. Mémoires et comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#).

Cette publication est différente de l'ancien [Bulletin](#) par son format, sa disposition et sa périodicité, trimestrielle là où ce dernier était publié en cahiers mensuels (sauf dans ses dernières années). Elle est surtout moins diversifiée, se limitant à des textes de conférences et à des rapports plus ou moins développés sur les remises de récompenses de la Société.

[Une publication qui reflète les ambitions comme les aléas de la Société d'encouragement](#)

À partir de sa création et jusqu'au début des années 1980, [L'Industrie nationale](#) ambitionne d'être une revue de référence abordant, dans une sélection des conférences qu'elle organise — entre 8 et 10 publiées annuellement —, des thèmes extrêmement divers, allant de la mécanique à la biologie et aux questions commerciales, en passant par la chimie, les différents domaines de la physique ou l'agriculture, mettant l'accent sur de grandes avancées ou de grandes réalisations. Elle bénéficie d'ailleurs entre 1954 et 1966 d'une subvention du CNRS qui témoigne de son importance.

À partir du début des années 1980, pour diverses raisons associées, problèmes financiers, perte de son rayonnement, fin des conférences, remise en question du modèle industriel sur lequel se fondait l'activité de la Société, [L'Industrie nationale](#) devient un organe de communication interne, rendant compte des réunions, publiant les rapports sur les récompenses ainsi que quelques articles à caractère rétrospectif ou historique.

La publication disparaît logiquement en 2003 pour être remplacée par un site Internet de même nom, complété par la suite par une lettre d'information.

Commission d'histoire de la Société d'Encouragement,

Juillet 2025.

Bibliographie

Daniel Blouin, Gérard Emptoz, [« 220 ans de la Société d'encouragement »](#), Histoire et Innovation, le carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement, en ligne le 25 octobre 2023.

Gérard EMPTOZ, [« Les parcours des présidents de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale des années 1920 à nos jours. Deuxième partie : de la Libération à nos jours »](#), Histoire et Innovation, carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, en ligne le 26 octobre 2024.

S.E.

S.E.I.N.
Bibliothèque

L'INDUSTRIE NATIONALE

●
COMPTES RENDUS ET CONFÉRENCES
DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

●
PUBLIÉS AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Numéro spécial 1956 - 1957

●
BICENTENAIRE DE CHAPTAL

L'INDUSTRIE NATIONALE

COMPTES RENDUS ET CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

publiés sous la direction de **M. Georges DARRIEUS**, Membre de l'Institut, Président,
avec le concours de la Commission des Publications et du Secrétariat de la Société.

NUMÉRO SPÉCIAL 1956-57

SOMMAIRE

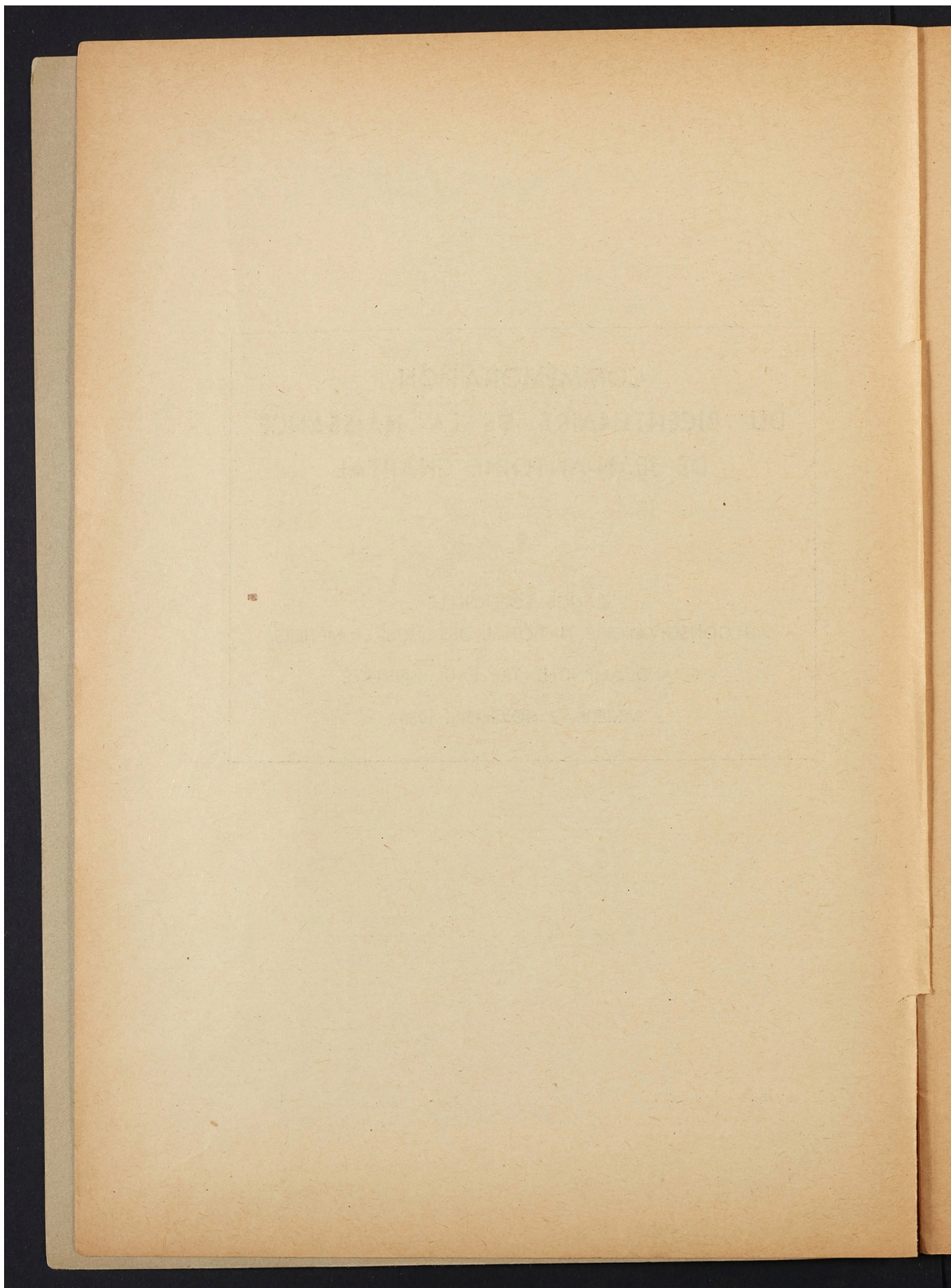
ALLOCUTION INAUGURALE DE M. G. DARRIEUS , Membre de l'Institut, Président de la Société d'Encouragement.	5
ADRESSES DES INSTITUTIONS PARTICIPANTES	7
DISCOURS DE M. GILBERT JULES , Ministre de l'Intérieur.	13
LA VIE ET L'ŒUVRE DE CHAPTAL :	
I. — CHAPTAL, CHIMISTE ET INDUSTRIEL , par M. J. HACKS-PILL , Membre de l'Institut, Président du Comité des Arts Chimiques de la Société d'Encouragement.	19
II. — CHAPTAL, ÉCONOMISTE ET HOMME D'ÉTAT , par M. C. J. GIGNOUX , Président du Comité des Arts économiques de la Société d'Encouragement, Directeur de la Revue des Deux Mondes.	23

44, rue de Rennes, PARIS 6^e (LIT. 55-61)

Publication trimestrielle

COMMÉMORATION
DU BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE
DE JEAN-ANTOINE CHAPTAL

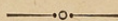
●
SÉANCE SOLENNELLE
AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
GRAND AMPHITHÉÂTRE PAUL PAINLEVÉ
SAMEDI 17 NOVEMBRE 1956



La Séance Solennelle consacrée à la Célébration du Bicentenaire de la naissance de Chaptal, sur l'initiative de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, a eu lieu le 17 novembre 1956 au Conservatoire National des Arts et Métiers.

S'étaient jointes à la Société d'Encouragement et avaient participé à la Manifestation par l'envoi de délégations, d'orateurs et d'adresses les Institutions suivantes : Académie des Sciences, Académie d'Agriculture de France, Conseil d'État, Chambre de Commerce de Paris, Faculté des Sciences de l'Université de Paris, École Polytechnique, Association amicale des Anciens Élèves de l'École Centrale des Arts et Manufactures, Lycée Chaptal, Commune de Badaroux, lieu de naissance de Chaptal.

Cette Cérémonie, placée sous le Haut patronage de Monsieur le Président de la République, était présidée par Monsieur Gilbert Jules, Ministre de l'Intérieur.



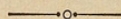
La Séance est ouverte à 10 h.



M. Louis Ragey, Directeur du Conservatoire National des Arts et Métiers, au nom de M. René Mayer, Président du Conseil d'Administration, souhaite la bienvenue au Ministre et aux Institutions participantes et évoque les liens, très anciens, qui unissent le Conservatoire à la Société d'Encouragement.



M. Georges Darrieus, Membre de l'Institut, Président de la Société d'Encouragement, prononce l'allocution inaugurale.



ALLOCUTION INAUGURALE

par M. Georges Darrieus,

*Membre de l'Institut,
Président de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale,
Président du Comité d'organisation de la Commémoration Chaptal.*

Monsieur le Ministre,

Messieurs les Présidents et Délégués,
Messieurs les Membres du Comité
d'Honneur,
Mesdames, Messieurs,

On se plaît parfois à opposer le progrès et la tradition. C'est oublier que le progrès n'est lui-même qu'une tradition, une continuation.

Dans la Science, en particulier, les progrès ne peuvent se poursuivre que si l'on n'abandonne pas l'esprit, les principes et les méthodes qui ont jusqu'alors assuré le succès.

La fidélité bien connue des Institutions Scientifiques à leurs traditions ne consiste donc pas dans un vain attachement au passé, mais elle doit avoir pour effet de rendre les jeunes générations plus conscientes des caractères permanents, essentiels, de l'œuvre collective à laquelle elles contribuent dans les limites de leur époque.

Toutefois le rappel de ces traditions risquerait de n'être guère efficace si celles-ci n'étaient représentées par des exemples concrets et incarnées par des personnes. De là le culte que gardent ces Institutions pour la mémoire de leurs grands hommes.

Il était donc naturel que l'une des plus anciennes Sociétés Savantes françaises, la Société d'Encouragement pour l'Industrie

Nationale, prît l'initiative de marquer le retour d'une date particulièrement importante à ce point de vue. *Le Bicentenaire de Chaptal*, en effet, nous rappelle un de ces hommes dont, à ne considérer que leur œuvre, on pourrait croire qu'ils ont vécu plusieurs existences, tant sont divers les aspects de la vie publique et privée qui ont reçu leur empreinte.

La Société d'Encouragement, malgré ses états de services, ne pouvait cependant se croire habilitée à assumer à elle seule une telle Célébration. C'eût été oublier que, si Chaptal fut son Président pendant 31 ans, il fut avant tout, à une époque décisive de notre histoire, l'animateur de la France entière avec le titre de Ministre de l'Intérieur. Elle avait donc le devoir de se tourner vers le Gouvernement de la République, seul qualifié pour prendre en mains l'évocation de cette haute figure.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, accorder, dès la première heure, l'accueil le plus bienveillant à notre proposition.

Grâce à votre approbation et à votre appui, nous avons pu obtenir aussi l'assentiment des Membres du Gouvernement qui sont également les successeurs de Chaptal, pour la part de leurs attributions qui figurait en l'an X dans le vaste domaine du Ministère de l'Intérieur, ainsi que celui des grandes Institutions

qui bénéficièrent à des titres divers de l'activité et de la sollicitude de Chaptal ou qui jouèrent un rôle dans sa vie.

Enfin nous avons pu voir, dans le Haut patronage accordé par Monsieur le Président de la République, la consécration solennelle de notre initiative.

* * *

Le tableau de la vie et de l'œuvre de Chaptal étant inscrit par ailleurs au programme de cette Séance, — avec les exposés de MM. Hackspill et Gignoux, nos éminents Conférenciers — mon rôle se borne ici à exprimer une profonde gratitude pour les réponses dont on nous a ainsi honorés.

En la personne du Ministre de l'Intérieur, successeur de Chaptal, je rends hommage à l'appui moral que nos efforts ont reçu des Pouvoirs publics et qu'ils continuent à recevoir.

Je salue à ses côtés les représentants que les autres Ministères ont bien voulu déléguer aujourd'hui.

Plusieurs des Institutions participantes ont envoyé des adresses dont il va être fait lecture. Certaines ont désigné des délégations. Je note avec déférence la présence de celles-ci.

Et c'est une reconnaissance toute particulière que nous devons exprimer à Monsieur le Président René Mayer, et au Conseil d'Administration du Conservatoire National des Arts et Métiers, qui nous ont accordé à la fois leur participation et l'hospitalité de ce très grand Établissement.

* * *

L'association de concours si précieux constitue quelque chose de plus qu'une manifestation de fidélité envers celui qui, de sa carrière de savant et d'homme d'État, sut faire une féconde synthèse. Elle doit être aussi l'occasion d'établir ou de parfaire une communauté de vues plus que jamais nécessaire à notre époque où, malgré le progrès prodigieux des instruments d'échange, les préoccupations des spécialistes et les intérêts des diverses collectivités tendent sans cesse à diverger.

Il m'est extrêmement agréable, Monsieur le Ministre, de vous dire tout le prix que nous attachons à la voir s'affirmer ainsi sous votre haute égide.

Ainsi Chaptal, qui représentait cependant une Autorité forte et sûre d'elle-même, ne s'est pas borné à coordonner les initiatives privées mais s'est attaché à les promouvoir, et a notamment témoigné toujours fidélité et reconnaissance à l'enseignement libre qui l'avait formé, marquant ainsi le prix qu'il attachait à cette Liberté, signe et clef de toutes les autres.

Vous avez bien voulu nous apporter ici le témoignage que le Gouvernement tient en honneur cette hauteur de pensée, cette foi dans les destinées du Pays qui animaient Chaptal.

La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale aura toujours à cœur de s'inspirer des exemples de ce grand devancier, et de contribuer, pour sa part, à la grandeur et à la prospérité du pays.

ADRESSES DES INSTITUTIONS PARTICIPANTES

Académie des Sciences (1)

L'Académie des Sciences de l'Institut de France est heureuse de s'associer à la célébration du Bicentenaire de Chaptal, qui fut à deux reprises, en l'an XI et en 1825, son Président, et qui, en vue d'apporter une contribution plus directe et active au progrès des applications des Sciences à l'Industrie, que l'Académie avait jusqu'alors été seule à encourager, fonda il y a 155 ans, en plein accord avec cette dernière, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale.

Elle salue le magnifique élan que ce remarquable animateur, entraînant avec lui, outre le premier Consul Bonaparte, ses deux asso-

ciés, de nombreux hauts fonctionnaires, trente Membres de l'Institut parmi lesquels des savants tels que Laplace, Monge, Vauquelin, Berthollet, Guyton-Morveau, sut donner d'emblée à la nouvelle Société, aux destinées de laquelle il présida pendant 32 ans; et elle souhaite qu'en continuant à s'inspirer de l'exemple qu'il a laissé, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale contribue toujours utilement, non seulement à consacrer, mais à provoquer à l'occasion comme par le passé les heureuses et fécondes applications de la Science à l'Industrie.

* * *

Académie d'Agriculture de France (2)

L'Académie d'Agriculture de France est heureuse de s'associer à la célébration du Bicentenaire de la naissance de Jean-Antoine Chaptal. Héritière de la Société libre d'Agriculture de la Seine, elle rappelle que Chaptal y fut admis en qualité de membre résidant le 19 août 1798, qu'il y appartint ensuite comme associé libre en 1807 et qu'il participa d'une façon assidue et active à ses travaux.

Dans l'œuvre immense et si diverse de ce grand Français qui considérait l'Agriculture comme « la source la plus pure de la prospérité publique », elle désire souligner d'abord les essais qu'il effectuait dans son domaine

de Chanteloup et dans la fabrique qui y était annexée, cela pour l'acclimatation, la sélection de la betterave à sucre et l'extraction de ce dernier. Par ses travaux et par les encouragements qu'il prodigua à Benjamin Delessert, Chaptal a été l'un des créateurs de l'industrie sucrière en France.

Dans un autre domaine, il a contribué au développement de la culture de la vigne, à la production des plants sélectionnés, observé le raisin jusqu'à sa maturation, en a décrit la fermentation, essayant de la gouverner et de modifier dans le meilleur sens ses produits.

Dans la technique agricole, il s'est efforcé

(1) Adresse lue par M. Albert Caquot.

(2) Adresse lue par M. Jean Lefèvre, Président.

d'introduire la rotation des cultures et l'assolement. Il a été un fervent partisan des prairies artificielles; il a contribué à l'extension des cultures de la pomme de terre, du tabac, des plantes médicinales, tinctoriales (si importantes à l'époque); il a aussi pensé aux fleurs, faisant sortir des jardins et des serres de la Malmaison nombre de variétés nouvelles.

Les membres de la Commission de Sylviculture de l'Académie d'Agriculture n'oublent pas qu'on doit à Chaptal la réorganisation du Corps des Eaux-et-Forêts, la conservation des futaies, la reprise des plantations de Brémontier sur les dunes des landes, la création de nombreuses pépinières départementales.

* * *

Et les éleveurs lui sont reconnaissants de ses efforts d'amélioration des races animales françaises, de l'instauration de primes d'encouragement à cet effet, de la création des haras et des dépôts d'étalons. C'est à lui qu'on doit l'introduction et le développement dans notre pays de la race ovine mérinos dont nous devons tant tirer pour l'amélioration lainière de nos troupeaux.

Et les économistes ruraux tiennent à rendre hommage aussi à la mémoire de l'homme qui a favorisé l'accession à la propriété du

sol, qui s'est préoccupé du remembrement et qui, d'autre part, a jeté les bases de l'enseignement agricole en demandant que deux écoles expérimentales fussent établies dans notre pays « l'une dans le Midi, l'autre dans le Nord, afin d'embrasser tous les genres de culture qui appartiennent à notre sol et à notre climat... Les élèves qui sortiraient de ces écoles, disait-il, répandraient partout l'instruction et les bonnes méthodes et le premier des arts ne serait plus asservi à la routine qui perpétue les erreurs et les préjugés... »

Désirant lui-même « éclairer l'agriculture par l'application des sciences physiques », il avait rédigé, dans les dernières années de sa vie, une « Chimie appliquée à l'Agriculture » pleine de vues profondes pour l'époque et qui a largement contribué au progrès des connaissances en cette matière.

Sans doute nos bibliothèques sont-elles dépositaires d'une partie de l'œuvre agronomique de Jean-Antoine Chaptal, mais l'essentiel de celle-ci reste vivante dans des réalisations toujours existantes et par l'immortelle empreinte qu'elle a laissée sur nombre de produits de notre sol.

En l'attestant ici solennellement, l'Académie d'Agriculture acquitte une dette de reconnaissance, non seulement pour elle, mais pour l'Agriculture française.

* * *

Conseil d'État (1)

Le Conseil d'État tient à s'associer à la célébration de la mémoire de Chaptal. Celui-ci a, en effet, fait partie du Conseil d'État dès le jour même où cette Institution a vu le jour au lendemain du 18 brumaire. Bonaparte, Premier Consul, n'a pas voulu attendre la ratification par plébiscite de la nouvelle Constitution; dès le 4 nivôse an VIII, il mit au travail, après les avoir nommés par arrêté, les premiers Conseillers d'État, parmi lesquels Roederer et Chaptal, tous deux en leur qualité de membres de l'Institut.

Certains pensent que Bonaparte a eu pour but d'honorer et de se concilier ce Corps, création de la Révolution dont les membres étaient très sincèrement républicains et méfiants à l'égard de la dictature naissante.

Mais l'explication la plus naturelle est que Bonaparte avait entendu faire du Conseil d'État l'organe le plus étroitement associé au Gouvernement consulaire dont il était le chef. Il n'avait aucune considération pour les corps élus : tribunat et corps législatif, qui avaient été institués après qu'il eût chassé

(1) Adresse lue par M. René Cassin, Vice-Président.

les Cinq-cents. De là sa préoccupation de composer le Conseil de « capacités » puisées dans les milieux les plus divers : juristes formés sous l'Ancien régime ou révélés par la Convention, militaires, administrateurs, savants et enfin « techniciens ». Chaptal n'était pas seulement médecin, mais lui avait été signalé par de grands savants et par Cambacérès, comme un des maîtres de la science appliquée aux problèmes de la défense nationale, et de la production agricole et industrielle.

Chaptal fut, dès l'origine, affecté à la section de l'Intérieur du Conseil d'État : il n'y séjourna pas très longtemps. Dès ce moment, son activité se tourna vers l'Instruction publique et vers l'étude du marché du travail ; s'il participa à l'élaboration de la loi du 22 germinal an XI, relative à l'interdiction des coalitions ouvrières et patronales, qui était bien dans la ligne de la loi Le Chapelier, il ne tarda pas à se faire, à titre personnel, le précurseur des conventions collectives du travail.

Le Conseil d'État fut pour Chaptal, qui avait déjà dirigé un grand service, celui des poudres, l'École suprême d'administration et de gouvernement. Aussi Bonaparte a-t-il promptement donné à Chaptal une charge encore plus importante, celle de Ministre de l'Intérieur. L'esprit dans lequel se fit cette nomination, c'est Bonaparte qui l'a lui-même manifesté dans une lettre du 23 thermidor an IX, où il fait connaître au contre-amiral Gantheaume, chargé de la Marine que « s'il n'est point compris sur la liste des Conseillers d'État, ce n'est point preuve de mécontentement de ma part, puisque le citoyen Chaptal, ministre de l'Intérieur, et qui jouit de la plus grande confiance, a également été ôté de cette liste ».

A la tête de ce nouveau poste, qu'il occupa jusqu'en août 1804, Chaptal fit preuve d'une compétence et d'une efficacité hors de pair. Mais, connaissant bien le Conseil d'État, il eut recours à sa collaboration pour tous les grands règlements intéressant notamment l'organisation administrative de la France, les cultes, la création de l'École des Arts et Métiers, celle des Chambres de commerce. S'il ne put réaliser son désir de créer, au sein du Conseil d'État, une section du commerce qui eût été un petit Conseil national économique et qui a actuellement sa représentation dans l'actuelle section des travaux publics, il put du moins encourager la préparation du Code de commerce qui fut promulgué après le Code civil, en 1807. Le 13 frimaire an X, il présenta aux Conseils, en vue de son examen par les tribunaux et conseils de commerce, l'avant-projet issu d'une Commission de 7 membres constituée six mois à peine auparavant.

En conclusion, la présence de Chaptal dans le Conseil d'État a eu une signification qui s'est perpétuée sous les régimes politiques les plus divers jusqu'à l'époque contemporaine ; le Conseil d'État est un Corps, appelé à préparer les mesures (lois et règlements) intéressant tous les grands problèmes de la vie nationale. Pour conseiller utilement les pouvoirs publics, il doit comprendre, à côté des spécialistes du droit public, des hommes ayant acquis une compétence et une expérience dans les domaines d'action les plus variés.

D'autre part, Chaptal « technicien » s'est préparé au Conseil d'État à une activité politique féconde. Le Conseil d'État n'est pas seulement le centre où se forment de hauts fonctionnaires. Il a été pour Chaptal, comme pour d'autres hommes éminents après lui, l'École des hommes d'État.

* * *

Chambre de Commerce de Paris (1).

La Chambre de Commerce de Paris doit à Chaptal sa création officielle. A ce titre, elle ne pouvait manquer de s'associer à

l'hommage qui est rendu aujourd'hui au savant et à l'administrateur.

Dans son rapport du 6 ventôse de l'An XI

(1) Adresse présentée par M. Neu, 1^{er} Vice-Président, M. Leveillé-Nizerolle, 2^e Vice-Président, M. Auberty, Membre-Secrétaire.

aux consuls, alors Ministre de l'Intérieur, il constatait que « Paris occupe sans contredit la première place entre toutes les communes de la République » sur le plan industriel et commercial et que « l'institution d'une chambre de commerce devient donc nécessaire à l'administration elle-même pour connaître les vues d'amélioration méditées par ceux que leurs connaissances personnelles mettent plus à portée d'en discuter ».

Chaptal apparaît ainsi comme le promoteur de la forme moderne de collaboration entre les pouvoirs publics et les professionnels. Il déclarait qu'« il est indispensable pour le gouvernement d'avoir sur chaque place de quelque importance une réunion d'hommes

éclairés qui lui transmettent à chaque instant leur opinion et leurs vues pour tout ce qui peut influer sur la prospérité du commerce ».

Cette prospérité du pays, il l'a toujours recherchée, aussi bien dans ses fonctions officielles que dans ces recherches scientifiques qu'il voulait, avant toute chose, utiles pour l'industrie et l'agriculture.

Ce savant était un homme d'État, c'était aussi un économiste.

Tous ces titres lui ont acquis notre admiration. La Chambre de Commerce de Paris, aujourd'hui, veut porter témoignage de sa reconnaissance envers celui qui sut montrer l'utilité et l'intérêt des compagnies consulaires.

*
*
*

Faculté des Sciences de l'Université de Paris (1).

L'Université de Paris s'associe à l'hommage rendu à Jean-Antoine Chaptal à l'occasion du 200^e anniversaire de sa naissance.

Elle offre comme exemple aux jeunes générations ce fils de paysans de France qui, au cours d'une longue existence et dans des situations diverses, n'a eu pour but que la grandeur de sa Patrie et le bien-être de ses concitoyens.

C'est à l'Administrateur révolutionnaire des

Poudres et Salpêtres que les armées de la République ont dû l'approvisionnement en poudre noire dont elles ont fait un si bon usage.

C'est au ministre de Bonaparte que l'on doit la réorganisation économique de la France sous le Consulat.

Chimiste, législateur, homme d'État, Chaptal a partout marqué son passage par des résultats concrets, par des réformes justes et durables.

*
*
*

École Polytechnique (2)

L'École Polytechnique s'associe avec joie à la célébration du Bicentenaire de Chaptal,

l'un de ses premiers professeurs et l'un des plus éminents.

(1) Adresse signée par M. le Doyen Joseph Pérès, Membre de l'Institut.

(2) Adresse lue par M. le Général Leroy, Commandant l'École.

*
*
*

Association amicale des anciens élèves de l'École Centrale des Arts et Manufactures (1)

Le Comte Jean-Antoine Chaptal ne fait pas partie du petit groupe d'hommes éminents, J.-B. Dumas, Lavallée, Olivier, Peclet et Benoit, qui fondèrent l'École Centrale des Arts et Manufactures en 1829 et cependant l'École Centrale ne saurait être absente d'une manifestation destinée à célébrer la mémoire de ce grand animateur de l'évolution économique et industrielle de la France au début du XIX^e siècle. Il y a, sur le plan intellectuel, une filiation indiscutable entre les idées de Chaptal et celles qui guidèrent les efforts de ces fondateurs. Une œuvre comme l'École Centrale ne jaillit pas, en effet, spontanément. Elle procède d'un mouvement d'idées provoqué à l'époque par des événements généraux et elle subit l'influence de réalisations antérieures. Ces idées, Chaptal les incarnait véritablement, et il avait animé la plupart de ces réalisations.

Les Fondateurs de l'École Centrale se trouvaient naturellement amenés à compléter

sur un plan supérieur l'Œuvre Chaptalienne au bénéfice de l'Industrie naissante et très consciemment sans doute, car nous savons qu'à l'Athénée, rue de Valois, où se rencontraient et discutaient ensemble des hommes profondément attachés à la vulgarisation de l'Enseignement Supérieur, Chaptal donnait des conférences, J.-B. Dumas faisait des cours, Olivier et Peclet étaient assidus.

C'est sans doute ainsi que les Fondateurs de l'École Centrale ont songé à appeler Chaptal pour présider le Conseil de Perfectionnement de cette École où sa haute expérience et son ardeur créatrice, si pénétrées des nécessités de l'heure, ont pu s'exercer utilement de 1829 à 1831 pour encourager et guider la mise en pratique d'une institution inédite si conforme à sa pensée. Cette pensée, l'École Centrale est fière d'avoir pu, au cours de près de 130 ans, en démontrer avec éclat l'opportunité et la fécondité.

* * *

Lycée Chaptal (2)

Le Lycée Chaptal de Paris, après avoir lui-même célébré, en juin dernier, le Bicentenaire de la naissance de J.-A. Chaptal, est très heureux de s'associer à la commémoration d'aujourd'hui.

Et cela pour deux raisons au moins, notre fierté toujours attachée à un parrainage illustre et la fidélité de l'Établissement à l'œuvre et à l'esprit du savant.

Il y a un peu plus d'un siècle, puisque c'était en 1848, la Ville de Paris choisit le nom de Chaptal pour le donner au Collège fondé depuis 4 ans par un Pédagogue de grand talent, Prosper Goubaux.

Il est hors de doute que le prestige attaché au nom du savant et de l'Homme d'État,

qui venait de disparaître 15 ans plus tôt dans tout l'éclat de sa gloire, a justifié pour beaucoup à lui seul cette dénomination; mais pour tous ceux qui ont suivi la vie de l'ex-collège Chaptal, il faut y voir encore une relation très nette et même très profonde entre les idées du savant, et les préoccupations éducatives du nouvel Établissement scolaire.

Le Collège Chaptal fut, en effet, le premier Établissement d'Enseignement Moderne de notre pays, fondé par un homme courageux qui eut à lutter beaucoup avant de pouvoir faire entrer dans la réalité un programme d'enseignement basé sur la seule étude du français et plus orienté vers l'étude des

(1) Adresse lue par M. Thévenin, Président.

(2) Adresse lue par M. Bobin, Proviseur.

Sciences et des Langues vivantes. Il justifiait ses conceptions par l'évolution du Monde, déjà très sensible à cette époque, vers les Sciences appliquées, les activités industrielles et commerciales, alors que l'enseignement était jusqu'alors resté traditionaliste et essentiellement classique.

L'Établissement s'est toujours maintenu dans l'esprit de son fondateur et eut à toute époque, et à tous les niveaux de l'enseignement donné, le souci essentiel de former et d'orienter ses élèves vers les activités scientifiques et techniques du monde moderne. Fidèle à ses origines, il suivit également les préoccupations de Chaptal, chercheur et

savant illustre, mais pour qui la science valait surtout pour ses applications et la prise qu'elle pouvait donner sur le monde, et les transformations apportées dans la vie des hommes et des nations.

Nul parrainage ne pouvait être mieux choisi, puisque l'œuvre de l'homme, beaucoup de ses idées, s'identifiaient avec la raison d'être de l'institution — et chacun comprendra que le Lycée Chaptal, en affirmant avec celui qui lui a donné son nom une filiation toujours très actuelle, tenait beaucoup à vous apporter son témoignage, et à s'associer sans réserve à l'heureuse initiative de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale.

* * *

Commune de Badaroux (Lozère) (1)

BADAROUX, le 13 novembre 1956.

Monsieur le Président,

A mon grand regret, je ne pourrai pas assister à la cérémonie générale du 17 novembre en l'honneur du Bicentenaire de la naissance de Chaptal, ni envoyer un membre de mon Conseil Municipal.

C'est pourquoi, tant en mon nom personnel qu'au nom de la Commune de Badaroux, j'ai l'honneur de vous dire ici que nous serons tous de cœur avec vous et nous nous réjouissons à la pensée que notre illustre compatriote sera fêté dans la capitale qui évoquera son souvenir par la voix d'éminentes personnalités.

Dans un magistral discours prononcé à Mende l'été dernier à l'occasion de l'inauguration du buste de Chaptal, remplaçant le bronze descélé pendant l'occupation allemande, Monsieur Louis Cros, Directeur du Cabinet de M. le Ministre de l'Éducation Nationale, a évoqué successivement tout ce qui fait la gloire de Chaptal et l'honneur que sa forte personnalité a fait rejaillir sur la France entière : le chimiste, le chercheur

et l'homme de réalisation, le révolutionnaire, l'organisateur de la victoire à côté de Carnot, le grand homme d'État et le créateur de l'enseignement technique.

Il est pour nous cependant un caractère que nous évoquons avec une particulière émotion, c'est celui qui tient aux origines et à la formation première de Chaptal, toutes choses proprement lozériennes.

Il est né à Nojaret, terroir de la Commune de Badaroux, dans l'étroite et haute vallée du Lot, sillon tracé entre les granites de la Margeride et les calcaires du Causse. Il y a connu la rudesse et la simplicité de la vie rurale, il en a été fortement marqué et c'est de là sans doute qu'il a tiré son merveilleux équilibre.

Son souvenir reste chez nous vivant et puisse son exemple maintenir au cœur des fils de notre terre le goût du travail, celui du savoir et de la recherche de la vérité.

Au nom de la Commune de Badaroux, je vous remercie, Monsieur le Président, de l'initiative que vous avez prise et je forme les meilleurs vœux pour le succès de votre Manifestation.

(1) Lettre de M. le Maire de Badaroux.

DISCOURS

de Monsieur Gilbert Jules,
Ministre de l'Intérieur.

Messieurs les Présidents et Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président Darrieus et M. Ragey ont évoqué pour nous cette figure si attachante et si humaine, cet esprit si généreux, cette incessante et féconde puissance de travail. D'autres personnalités, plus qualifiées que moi, retraceront tout à l'heure l'œuvre scientifique et économique de Chaptal. Permettez-moi de me borner, dans l'éloge que je voudrais rendre à ce grand homme, à saluer en lui l'un des plus grands Ministres de l'Intérieur que la France ait jamais connus. Laissez-moi, avec toute la modestie qui s'impose, me considérer seulement comme un des nombreux successeurs et émules de celui qui créa les cadres de l'Administration française, sous laquelle, à de multiples égards, nous vivons encore actuellement. Permettez à l'actuel occupant de la place Beauvau de rendre l'hommage le plus conscient et le plus dévotieux à celui dont la noble présence a illustré à jamais non la place Beauvau, demeure récente, mais le vieil Hôtel de Brissac au 92 de la rue de Grenelle.

Je ne m'attarderai pas à brosser le tableau de la tâche immense qui l'y attendait. Vous imaginez aisément quel était l'état de la France et de son administration après onze années de crise politique et économique incessante.

Tout autre que Chaptal eût hésité à entreprendre le formidable effort de mise en ordre et de rénovation que le pays attendait. Mais lui, dès que Bonaparte l'eut appelé à un poste qu'il n'avait pas brigué, il abandonna immédiatement ses travaux scientifiques ainsi que la gestion de ses biens et de ses industries, et se consacra à sa tâche avec un zèle et un courage qui ne se sont pas démentis un seul instant.

Et pourtant il y avait tant de choses à faire!

« Après dix ans d'anarchie qui venaient de dévorer la France, il n'existait, dit-il, presque plus d'organisation sociale : il fallait imposer d'autres lois, il fallait relever le commerce et ranimer l'industrie, il fallait établir une éducation publique; pénétré de ces idées, je m'efforçai de satisfaire à tout ». Il y parvint de la plus merveilleuse façon, servi par son propre savoir, par sa puissance de travail qui ne fléchit jamais, par sa méthode, surtout par son bon sens, et soutenu à chaque instant par son grand cœur.

Il faut, d'ailleurs, bien comprendre que le Ministère de l'Intérieur, à l'époque de Chaptal, avait des attributions singulièrement plus vastes que notre actuel département.

Formidable ministère auquel ressortissaient toutes les affaires civiles, l'Intérieur embrassait dans ses attributions et pour 121 départements, celles à peu près que se partagent dans notre France plus étroite

quelque 18 Ministres et Sous-Secrétaires d'État, les trois cinquièmes d'un Cabinet actuel. L'organisation et la direction minutieuse des Administrations centrales, départementales et communales dont le Ministre est le tuteur né, se compliquent singulièrement de la charge totale de l'Instruction publique, des cultes, des droits réunis, du contentieux, des domaines, des spectacles, des fabriques nationales, des palais, de la maison du Chef de l'État, des musées, des travaux publics, de toute l'agriculture, de la pêche maritime, du commerce, de l'industrie et des douanes.

Chaptal s'appliqua d'abord à choisir les fonctionnaires qui seraient appelés à l'aider dans sa formidable tâche de reconstruction. Notons que, contrairement à certaines habitudes contemporaines, il commença par élarguer et réduisit de 210 à 84 le nombre des commis de l'Administration Centrale. Partout il appliqua une méthode rigoureusement scientifique, améliorant le rendement, non par l'augmentation du personnel ou des dépenses, mais par la rationalisation des méthodes.

L'outil une fois bien forgé, Chaptal l'utilisa aussitôt. Père de la Loi sur l'Administration générale, il en précise magistralement l'application, fixant, le 5 pluviôse an IX, les pouvoirs des maires et adjoints et, le 29 ventôse, les règles pour la préparation des budgets départementaux. Dès avril 1801, il fera connaître en détail aux Conseils Généraux quel plan il propose à leurs travaux et qu'il attend d'eux, non plus des lamentations ou des vœux platoniques, mais des recherches objectives, des renseignements précis, des demandes concrètes et justifiées. Le résultat sera cet admirable rapport du 1^{er} brumaire an X, riche de « vues saines et nombreuses sur le régime fiscal, l'agriculture, le commerce, les hospices, les routes, l'instruction publique, la population, les cultes et les tribunaux ». Publié le 29 nivôse, cet in-quarto de 800 pages sera le plus complet, le plus exact bilan matériel et moral de la nation que l'on ait établi depuis Machault, sinon depuis Colbert. Sur ces bases on pourra utilement œuvrer.

Application du système métrique (19 pluviôse an IX), organisation de services décents d'inhumation (30 ventôse), demande d'états très détaillés et précis pour l'établissement d'une « statistique de la France » (22 brumaire

an X), établissement de la première Caisse d'Épargne et de retraites (23 pluviôse), de la première assurance contre l'incendie (24 germinal), révocation et destitution des maires et des sous-préfets qui essayent de confondre la fortune publique avec la leur..., les demandes, les instructions et les ordres arrivent nets, pratiques, justes, impératifs parfois, mais avec une allure de pondération et de sympathie vraie qui donne son cachet de courtoisie familière à cette Administration naissante, mais si féconde et solide déjà.

D'un bout à l'autre de la France, les départements sentent qu'ils ont enfin un Chef et quand, le 17 pluviôse an X, avant son départ de Lyon, les Préfets réunis harangueront Chaptal, tous, anciens royalistes, conventionnels, diplomates, légistes ou généraux, rompus au commandement et aux affaires, voudront lui offrir « le tribut de l'admiration qu'ils ont éprouvée en lui voyant réunir au même degré les connaissances d'un savant, le goût éclairé d'un protecteur des arts et les vues d'un homme d'État ».

A ce sens de l'organisation, Chaptal joint au plus haut degré le goût du concret.

Les comptes rendus des Missi Dominici, les rapports des Préfets, les vœux des Conseils ne lui suffisaient point. Malgré ses lourdes charges, le fait qu'aucun de ses collaborateurs ne pouvait le doubler, la durée et les fatigues des trajets, il voulut voir lui-même et sut à quatre reprises décider le Premier Consul à promener à travers la France l'œil du Maître.

Son immense culture scientifique et technique lui permettait d'ailleurs d'entrer directement dans le vif des problèmes.

Mettre sur pied les grands organismes de l'administration nouvelle, leur insuffler une vie active et ordonnée, guider leur croissance, les adapter à leur rôle, rassembler pour cela, et avec leurs concours, les moyens d'information nécessaires, s'entourer de conseils compétents, puis contrôler par ses envoyés et par soi-même les renseignements reçus et l'exécution de ses ordres, c'était assurément la tâche capitale : Chaptal a su, donnant un squelette à la « France désossée », assurer une « cristallisation » nécessaire de la Révolution dans le système que nous avons gardé; il a forgé les outils et les méthodes dont nous usons toujours, mais son souci profond de la vie et de l'homme lui donnèrent, dans leur

maniement, une souplesse et une efficacité dont les générations suivantes n'ont pas toujours retrouvé le secret.

La situation des Hôpitaux, au lendemain de la Révolution, suscitait les critiques les plus justifiées.

Cette situation, il voulut au plus tôt la connaître lui-même. Dès le lendemain de Noël 1800, seul avec son secrétaire Lajard, il arrive à midi au parvis Notre-Dame. L'émotion fut indicible à l'Hôtel-Dieu; cette inspection imprévue, minutieuse, aiguë, fut celle d'un homme de l'art et celle d'un chef à la fois. La vérité se révéla plus lamentable encore qu'on ne pouvait l'imaginer.

D'un trait de plume, sans Consuls ni Conseil d'État, sans loi ni sénatus-consulte, Chaptal réalisa ce que la monarchie absolue ni la Convention n'avaient pu obtenir : la limitation de l'hospitalité aux seuls égrotes, la spécialisation définitive de chaque hôpital et de chaque service, enfin, l'attribution à chaque malade d'un lit individuel.

Mais, dira-t-il, « c'était peu que d'opérer ces premiers changements, il fallait régénérer l'administration économique et la confier à des hommes honnêtes, probes, bienfaisants, éclairés. » Pour les trouver, avec une audace qui dénote sa psychologie profonde, Chaptal ne fait appel ni à des fonctionnaires, car il faut d'abord des réalisateurs libres d'entraves, ni à des médecins — il craint trop les systèmes préconçus ou la déformation professionnelle — mais à des gens intelligents certes, indépendants surtout, « pour qui la charité fût un devoir et un sentiment et dont les soins n'eussent d'autre dédommagement que le bien qu'ils faisaient ».

Il est normal qu'à côté de ces tâches charitables, l'universitaire Chaptal ait accordé également une importance capitale à l'instruction publique.

Professeur par état et par vocation, mêlé depuis plus de 20 ans aux vicissitudes de l'enseignement, restaurateur et fondateur d'écoles scientifiques, médicales et techniques, auteur, enfin, du « Projet de loi sur l'Instruction publique », Chaptal arrivait avec une compétence indiscutée et des idées très personnelles à la tête de « l'éducation nationale ».

Mais le tout-puissant obstacle à l'œuvre qu'avait esquissée le rapport de brumaire an IX fut la volonté du Premier Consul; non seulement « il n'avait pas la prétention

d'agrandir le cercle de l'Instruction publique, écrira Thibaudeau, mais il y régnait de la liberté et de l'indépendance et il n'en voulait pas ».

Or cette liberté et cette indépendance étaient pour Chaptal à la fois la condition et le but de l'enseignement.

A tous il faut enseigner « l'art d'écrire, lire, chiffrer et les premières notions du pacte social, puis pour « ceux qui aspirent à se placer dans les premiers rangs de la société pour y payer un tribut de service public dans une profession quelconque... ou qui veulent seulement diriger leur conduite et perfectionner leur art », on devra « placer, au-dessus des premières écoles, des écoles préparatoires à l'étude des Arts Libéraux dans lesquelles on enseignera les principes communs à toutes les sciences ». Au sortir de ces dernières, « le gouvernement doit ouvrir et préparer à chacun la carrière qu'il veut parcourir... en établissant des écoles spéciales où chaque profession soit enseignée en détail ».

Ouverte à tous les petits garçons de France, « l'école municipale n'est que le supplément de cette première éducation domestique où les mœurs et les affections s'inspirent plutôt qu'elles ne s'enseignent. Un Maître d'école municipale est donc un ami que le père de famille admet à partager avec lui le doux soin de l'éducation de son fils; il doit donc avoir toute sa confiance, mériter toute son estime ».

Nulle mystique, chez Chaptal, ne fera de son sens national un nationaliste, ni de sa naturelle autorité une tendance despotique. S'il a mesuré l'abîme où roulent les pouvoirs qui s'abandonnent, il ne connaît que trop la sanglante stérilité des tyrannies de classes, de sectes ou de clubs; fidèle aux appétits de liberté que sa race a nourris depuis des millénaires, convaincu, en savant et en industriel, qu'un acte vaut d'abord par son utilité, il a ordonné son projet pour servir et pour former un peuple libre.

Quant à l'Enseignement Professionnel, il entend en réaliser l'organisation méthodique : « le seul moyen qu'a le Gouvernement de s'acquitter envers les artistes de la dette sacrée de leur éducation, c'est de former pour eux des écoles d'instruction pratique qui répondent à la grandeur et à l'intérêt de leur objet ».

Du plan général de la réforme adminis-

trative, Chaptal passe aisément aux réalisations les plus concrètes. A lui reviennent l'initiative et les premières réalisations d'une organisation d'ensemble de l'enseignement technique. Fidèle aux idées de l'Essai sur le Perfectionnement, il ouvrira (5 prairial an X) le musée des Arts et Métiers, il y fondera des cours de dessin de machines et un peu plus tard « trois grands ateliers », l'un destiné à l'étude des travaux sur le fer et l'acier, l'autre à celle des travaux sur le bois, le dernier à la construction des instruments de physique ou de précision. Le 21 juin 1804, il inaugurerait lui-même l'école gratuite de filature, où, par groupes de 25 élèves, seront formés des professionnels, patrons et chefs-ouvriers, aptes à porter à leur tour, dans toutes les fabriques où l'on file et où l'on tisse le coton, les meilleures méthodes, l'usage des machines nouvelles et la pratique de leur entretien.

En mettant à la portée de tous cette bibliothèque des artistes, organisée dans l'antique abbaye de Saint-Martin-des-Champs, il a décidé qu'il établirait là le centre de perfectionnement où viendront, durant deux années, se former aux disciplines scientifiques, les meilleurs élèves de l'École des Arts et Métiers. De cette dernière qu'il fit, partant du Prytanée, naître et grandir à Compiègne, il ne pourra jamais attendre que de « bons contremaîtres distingués dans leur art », mais privés des vues générales qui appellent ou hâtent les progrès. La petite école des métiers dont La Rochefoucault-Liancourt osait, voici quinze ans, tenter le premier essai, gardera, transformée par Chaptal, sa large part d'utilité en restant dans ce rôle. Le Ministre l'aura dressée pour tout un siècle, riche de ses cours grammaticaux et scientifiques, de ses 6 groupes d'ateliers, de ses nombreux boursiers, de ses élèves libres. Penchés sur cette première institution professionnelle de France, il en obtiendra plus tard le transfert à Châlons (1806), puis l'aidera à essaimer par la création d'une école sœur à Beaupréau (1^{er} novembre 1811) et à Angers. Provincial de race, Chaptal aime Paris, son charme, son passé, sa puissance. Pour en avoir, au fil des tragiques années, mesuré le pouvoir sur un pays que, de Richelieu au Premier Consul, les rois et les Assemblées ont centralisé à outrance, il sait que cette ville

est désormais la Ville, cœur et cerveau de la Nation, et il voudra la rendre digne de son rôle.

Pour rendre la ville habitable, il y rétablira d'abord cet ordre qui depuis onze ans n'est plus qu'un souvenir. « Sûreté, propreté et clarté », voilà dit la Gazette de France (21 janvier 1802) les bienfaits immédiats dont va jouir la Capitale. Dès ventôse an IX, on a rendu aux rues débaptisées leurs chers vieux noms inscrits pour la première fois sur des plaques de grès; une police exacte a veillé au nettoyage des innombrables cours, impasses et ruelles; les services de la voirie ont fonctionné enfin d'une façon normale et les encombrants étalages se sont restreints à de justes limites.

Le 7 floréal, tandis qu'il accepte les propositions d'Antonetti pour le Forum Bonaparte à Milan, Chaptal reprend, afin de les parfaire, les constructions et embellissements commencés ou prévus de la Renaissance au Grand Siècle, par Philibert Delorme aux Tuileries, Lescot, Androuet, Lemercier, Levau, Claude Perrault enfin au Louvre. Tâche délicate dans laquelle il mettra une ténacité, une soumission aux grands maîtres et tout à la fois une largeur de vues incomparables. A ce palais qu'il faut consacrer à la gloire et à l'avenir de l'intelligence française, il donnera le cadre digne de son passé et de sa prochaine destination. Il a médité, rêve que caressait Perrault dressant sa colonnade, sur la percée d'une prodigieuse avenue qui reliait en ligne droite son œuvre aux barrières du Trône. S'il n'est plus temps de réaliser ce dessein, le Ministre en jalonnait la ligne en faisant, devant Saint-Germain-l'Auxerrois, au Châtelet, à la place de Grève, à la Bastille, 4 haltes que rejoindra plus tard une maîtresse rue. Puis, aidé de Fontaine, il percera « le long du jardin des Tuileries, à travers un monde d'hôtels et de couvents abattus, l'admirable ordonnance de la rue de Rivoli ». Tout est prévu dans cette vaste opération qui, dégagant définitivement et prolongeant les jardins de Le Nôtre, devait leur donner au nord, par-delà une longue et claire orangerie, le voisinage de larges quartiers neufs aux belles rues droites bordées d'hôtels de grand style dont le centre serait une esplanade immense où le jeune opéra mettrait sa splendeur.

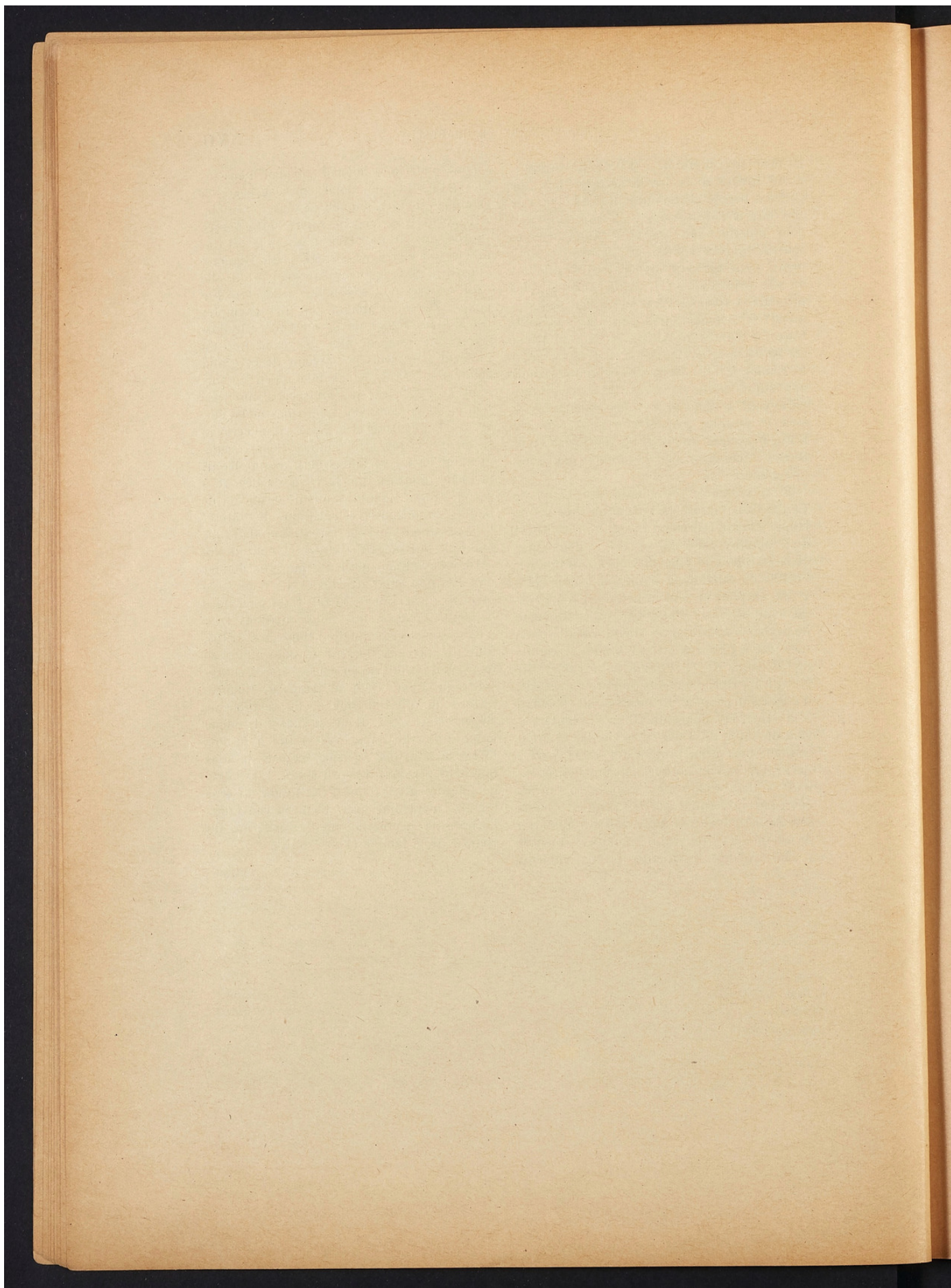
Au grand réseau royal qu'il faut faire revivre, Chaptal travaille dès l'an IX. Le

20 brumaire, il établit « la taxe des routes », le 19 nivôse il assure la sécurité par une police à poigne et, quand il dresse le bilan de son labeur (11 fructidor, 29 août 1801), il peut présenter au Consul « 20 principales routes réparées à neuf » et les mesures déjà prises pour qu'avec moins de 100 millions on ait, avant l'an XIII, remis en bel état les principales voies de France. Partout où l'exigeront les circonstances politiques ou militaires, à travers les Alpes, au long du Rhin, sur les côtes de la Manche et surtout au camp de Boulogne, on ouvrira des communications nouvelles; mais, les nécessités économiques paraissant à Chaptal les plus essentielles, il sera le premier peut-être à concevoir sur toute l'étendue du pays l'organisation d'un réseau homogène et coordonné des voies navigables.

Il a, industriel et conseil des États de Languedoc, mesuré la valeur de l'œuvre de Riquet; aussi, reprenant la tradition de l'Édit du 7 octobre 1666 qui réunit les deux mers et la Garonne au Rhône, voudra-t-il doubler l'utilité du canal de la Saône à la Loire (1785-1793), en liant la Seine à la Saône. L'achèvement du canal de Bourgogne, l'idée du canal de la Saône au Rhin, les travaux de jonction de l'Oise à l'Escaut et à la Somme (canal de St-Quentin), de la Vilaine à la Rance, de Niort à La Rochelle, de la Sambre à l'Escaut, d'Aigues-Mortes à Beaucaire, de l'Ourcq à la Seine, les digues du Rhin, la régularisation du cours du Tarn entre Gaillac et Montauban, tout cela, projets des vieux voyers de France ou conceptions personnelles répondant à des besoins nouveaux, sera étudié, entrepris ou terminé par les Ponts et Chaussées sous la direction de leur grand Ministre. A toute cette œuvre il manquera bientôt « une volonté longtemps et patiemment

tendue pour faire aboutir un plan d'ensemble »; Chaptal, du moins, aura su penser à celui-ci et donner, une fois de plus, l'exemple.

Il serait trop long de suivre cette pensée synthétique et novatrice dans tous les domaines où elle a pu s'exercer. M. Gignoux vous dira tout à l'heure de quel profit elle s'est révélée pour l'économie française. J'ai voulu seulement définir par des exemples les grandes lignes de la méthode administrative de Chaptal afin de ressusciter un moment avec vous le souvenir de ce grand commis de l'État. Je sais bien qu'en me bornant à cet aspect, je réduis cette immense figure. Mais comment pourrions-nous embrasser la plénitude et la variété d'un cerveau si vaste à la fois et si souple? Pensez seulement qu'en même temps qu'il accomplissait la tâche immense que je viens de décrire à grands traits, Chaptal trouvait le moyen de publier dix mémoires scientifiques de l'intérêt le plus authentique. On reste confondu devant une telle puissance de travail et l'on admire encore davantage qu'il ait pu subordonner une vocation aussi attestée et des dons aussi précieux au service de l'État. C'est pour nous la meilleure leçon que nous puissions tirer d'une vie aussi exemplaire : toutes les vertus, tous les intérêts, doivent se déterminer en fonction du profit qu'en pourra tirer la collectivité nationale. Déjà au temps de Chaptal l'heure du dilettantisme et du scepticisme élégant était passé. Il en est encore de même aujourd'hui. Le Pays, c'est-à-dire à la fois l'État et le peuple français, exigent de nous que nous pensions d'abord à eux. L'exemple de Chaptal atteste que l'exaltation du sens civique n'entraîne pas, bien au contraire, l'éclipse de la création intellectuelle née du charme de la famille et de l'amitié.



LA VIE ET L'ŒUVRE DE CHAPTAL

I

CHAPTAL CHIMISTE ET INDUSTRIEL,

par M. Louis Hackspill,

*Membre de l'Institut,
Président du Comité des Arts chimiques.*

Monsieur le Ministre,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Né en 1756 sous le règne de Louis XV, Jean-Antoine Chaptal est mort en 1832, au temps de Louis-Philippe.

Il a donc vécu durant l'une des périodes les plus troublées, mais aussi les plus passionnantes de notre histoire.

Doué de qualités exceptionnelles et étranger à toute considération partisane, il a rendu à la France les plus éminents services et je suis très honoré de l'occasion, qui m'est offerte aujourd'hui, d'apporter à sa mémoire l'hommage de l'Académie des Sciences dont il a fait partie pendant 34 années et qu'il a présidée en 1802 et 1825.

Il était le 4^e enfant d'un ménage de cultivateurs de la vallée du Lot.

Le seul intellectuel de la famille était son oncle Claude Chaptal, né en 1699, dont la réputation de médecin et de botaniste était grande à Montpellier où il était considéré comme le meilleur praticien du Languedoc.

Cet oncle, riche et sans enfant, s'occupait de l'éducation d'un neveu dont il reconnut vite l'intelligence précoce. Cette éducation fut d'abord uniquement littéraire, elle se termina à Rodez dans un collège de Jésuites réputé.

A 18 ans, Jean-Antoine est capable de dissenter sur les sujets les plus divers, en latin aussi bien qu'en français.

Il apprend le sens des mots et l'art de s'exprimer clairement.

En lisant son œuvre on constate les heureux résultats obtenus grâce à cette gymnastique de l'esprit.

Toujours sous l'influence de l'oncle Claude, Chaptal s'oriente vers les études médicales.

L'Université de Montpellier était, et reste encore, un milieu tout à fait propice à cette formation. C'était en outre le fief de l'oncle qui, approchant de sa 80^e année, songeait à se donner un successeur. Chaptal neveu, comme on ne tarde pas à le surnommer, partit donc pour la capitale du Languedoc au début de l'automne de 1775.

Très vite, il se passionne pour les sciences expérimentales; il écrit à ce sujet :

« Je pris en horreur les hypothèses, je ne connus plus que l'observation comme guide de mes recherches. »

Parmi les sciences proprement médicales dont il suit l'enseignement, l'anatomie le séduit tout d'abord. Mais un incident, plutôt macabre, ne tarda pas à l'en détourner :

Un jour on apporte à l'amphithéâtre le cadavre d'un jeune homme que Chaptal reconnaît pour l'avoir rencontré au jeu de boules, d'où première impression pénible.

Néanmoins il se met en devoir de le disséquer comme il en a reçu mission. Au premier coup de scalpel voilà le mort qui s'agite et porte la main à son côté. Le scalpel tombe des mains de l'opérateur qui s'enfuit épouvanté.

Sa carrière d'anatomiste était terminée. C'est peut-être à cet incident que nous devons le changement d'orientation et les réalisations industrielles de Chaptal, les nitrères qui ont sauvé la Patrie en 1794, le sucre de betterave qui a tempéré les effets néfastes du blocus continental....

Cela me ramène au sujet limité que je me propose de traiter.

« Chaptal, initiateur de la Chimie Industrielle ».

Pour devenir initiateur, il faut commencer par s'initier.

La chimie du XVIII^e siècle comportait un reste d'Alchimie et beaucoup de pharmacie. Cela faisait partie du programme de Montpellier, mais la véritable initiation du néophyte eut lieu à Paris au cours d'un séjour prolongé qu'il y fit après avoir soutenu brillamment sa thèse de Doctorat en médecine.

Ce voyage, vous l'avez deviné, était une preuve de plus de l'intérêt que le bon oncle témoignait à son neveu. Il était entièrement financé par lui.

Le jeune Docteur a 21 ans; ce séjour à Paris sans préoccupations matérielles, sans examen à préparer, lui sera très profitable. Il s'intéresse à tout dans sa soif de connaître et de s'instruire, mais spécialement aux musées, à l'Université, aux Laboratoires.

Il suit le cours d'Obstétrique de Baudeloque qui, à 30 ans, jouit déjà d'une réputation universelle. Il fréquente le Jardin du Roy où Rouelle, le jeune, enseigne la chimie. Il est présenté à Laurent Lavoisier qui, en qualité de Directeur de la Commission Royale des Poudres, dispose d'un laboratoire à l'Arsenal.

Lavoisier a 13 ans de plus que Jean-Antoine, il vient de publier son mémoire sur la Respiration des animaux qui renverse toutes les théories admises jusqu'à ce jour.

La respiration est une combustion.

C'est un chimiste qui a fait cette découverte. Chaptal en est émerveillé.

Berthollet, plus jeune et moins illustre que Lavoisier, est également d'un abord plus facile : on peut le rencontrer, presque chaque jour, au laboratoire que le Duc d'Orléans

(futur Philippe Égalité) a installé au Palais Royal et où Nicolas Leblanc fabriquera de la soude quelques années plus tard.

La grande amitié de Chaptal et de Berthollet, qui dura jusqu'à la mort de ce dernier, en 1822, commença par une âpre dispute relative à la théorie du Phlogistique dont Lavoisier venait de montrer l'inanité, mais que Berthollet ne pouvait se résigner à abandonner parce qu'elle était toujours admise par la majorité des membres de l'Académie Royale des Sciences.

Trois années sont vite passées; des messages pressants arrivent de Montpellier. Les États du Languedoc offrent à Chaptal une chaire de chimie fort bien dotée et qui pourra être pourvue d'un laboratoire.

C'est une chance inespérée à 24 ans.

Le nouveau professeur fait sa première leçon en novembre 1780.

Débordant d'idées nouvelles, éloquent, plein d'une fougue méridionale, ce jeune maître n'a pas de peine à attirer un nombreux auditoire. Il réalise de belles expériences de cours et peut même admettre quelques élèves à un semblant de travaux pratiques.

Bien que son succès pédagogique soit complet, Chaptal, très vite, étouffe dans ce cadre étiqué. Il brûle de monter en grand les préparations imaginées ou perfectionnées par lui à l'échelle Laboratoire.

Il fera du même coup une œuvre des plus utiles à ses concitoyens car il est difficile de se procurer, en Languedoc, le vitriol, l'esprit de sel, l'eau forte et tant d'autres produits dont les artisans de la région ont un besoin pressant.

Dès 1782, il achète, à La Paille, un vaste terrain et se met tout de suite à construire des bâtiments et à commander des appareils dont il exécute les plans. Enfin, il doit recruter et former une main-d'œuvre spécialisée.

L'assistant de son cours lui tient lieu d'ingénieur et devient bientôt son associé. Tout cela coûte cher. Le bon oncle Claude, une fois encore, donne son appui matériel. Cela est d'autant plus méritoire que cette activité nouvelle risque de lui faire perdre un successeur sur lequel il compte depuis plus de 10 ans.

Le vieillard se console par la présence dans sa maison de l'épouse charmante que Jean-Antoine a choisie et des trois petits-neveux qu'elle lui a donnés.

Les débuts de l'entreprise sont modestes. En 1785, elle fournit les cent premières livres d'eau forte à 20 sols la livre, l'année suivante elle offre le vitriol à 10 sols et l'acide muriatique à 50 sols, prix inférieurs à ceux pratiqués dans la région. L'usine couvre bientôt ses frais d'exploitation; en 1787, elle commence à faire des bénéfices, bien qu'elle ait été conçue par un universitaire, et, fait encore plus grave, dirigée par lui, aussi bien pour la partie technique que pour la partie commerciale.

Comme s'il n'attendait que ce nouveau succès, le bon oncle Claude, tranquillisé, se décide à mourir à 89 ans. De 1787 à 1789, les succès de professeur et ceux d'animateur d'industrie attirent sur Chaptal une pluie de distinctions honorifiques. Plusieurs académies lui ouvrent leurs portes. Le Roi Louis XVI lui confère des lettres de noblesse le 12 mai 1788. Un an avant la prise de la Bastille, il était déjà un peu tard pour en profiter.

Toujours disposé à accueillir les idées neuves, Chaptal s'enthousiasme pour la Révolution naissante. Cependant les journées d'octobre semblent éveiller en lui une certaine inquiétude si l'on en juge par une lettre, adressée à un ami, dans laquelle il s'exprime en ces termes :

« La Révolution qui s'effectue est une belle chose, mais je voudrais qu'elle fût arrivée il y a 20 ans; il est fâcheux de se trouver dessous quand on démolit une maison et voilà notre position. Nos enfants jouiront et ils ne pourront nous accuser d'avoir pensé plus à nous qu'à eux et c'est ce qui me console ».

En 1792, malgré la belle victoire de Valmy, la situation est précaire, surtout en raison de la carence de nos fabrications de guerre. Le Comité de Salut Public fait un appel pressant à tous les savants.

Berthollet, Lagrange, Monge, Vauquelin, Prony, Fourcroy, sont ainsi « mobilisés » comme nous dirions aujourd'hui.

Le 19 décembre 1793 le citoyen Chaptal reçoit cette invitation signée de Carnot et de Prieur :

« Le besoin de Salpêtre se fait sentir dans toute la République. La Chimie est une des occupations humaines dont la République doit tirer un des plus puissants secours pour sa défense. Nous avons à conférer avec toi sur cet important sujet; pars sur-le-champ pour te rendre à Paris, au Palais National

— Comité de Salut Public. Tu y trouveras des frères et des amis qui brûlent du désir d'anéantir, par tous les moyens possibles, les tyrans qui nous font une guerre impie.

« C'est au nom de la Patrie que nous t'invitons et au besoin nous t'enjoignons de te rendre à Paris. »

Profondément patriote, pas un instant le citoyen Chaptal ne songe à se soustraire à ce qu'il considère comme un devoir. Il sait ce qu'il risque, mais le soldat qui défend le sol sacré de la Patrie n'est-il pas, lui aussi, en danger et sa situation devient tragique lorsqu'ayant épuisé ses cartouches, il en est réduit à combattre à l'arme blanche.

Chaptal accepte donc de s'occuper de la récolte du salpêtre et d'intensifier la création de nitrières artificielles dans 11 départements du midi.

A vrai dire cette question n'est pas nouvelle, elle s'est posée à l'occasion de chaque guerre. Déjà, en 1775, sur la demande de Turgot, l'Académie Royale des Sciences avait offert 12 000 livres de prix pour un concours dont le sujet était le suivant :

« Trouver les moyens les plus propres et les plus économiques de provoquer, en France, une production et une récolte de salpêtre plus abondante et surtout qui puissent dispenser des recherches que les salpêtriers sont autorisés à faire dans les maisons des particuliers. »

Le Jury, présidé par Lavoisier, avait publié en 1786 un rapport très important constituant une documentation complète sur les meilleurs procédés de création et d'exploitation des nitrières.

Ce rapport servira de base de départ à Chaptal qui, à l'usage, améliorera, d'une façon importante, les procédés proposés par les lauréats du concours. Les usines sortent du sol dans tout le midi. L'une d'elles, construite en sept semaines à Saint-Chamas, devient bientôt la plus importante de toute la France.

C'est l'ancêtre de la Poudrerie actuelle.

Si les réalisations avaient été aussi rapidement menées sur tout le territoire, nos troupes n'auraient pas été réduites si longtemps à l'inaction.

La conclusion est logique : L'homme qui a si heureusement réussi dans 11 départements doit prendre en main l'ensemble des fabrications de guerre sur tout le territoire.

C'est Robespierre, en personne, qui lui en donne l'ordre, le 8 avril 1794.

« Il est enjoint au citoyen Chaptal de prendre sous sa responsabilité toutes les mesures nécessaires pour que, dans un mois, la campagne puisse s'ouvrir sur tous les points. »

Fort de son premier succès et soutenu par l'enthousiasme populaire, Chaptal se met à l'œuvre.

Des baraques sont construites fiévreusement au Champ de Mars, au Gros Caillou, à Grenelle pour abriter la fabrication de la poudre.

Pour raffiner le salpêtre on transforme l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, son église, son cloître, ses dépendances en une immense usine.

Ces installations de fortune sont précaires. On y travaille sous la menace constante d'une explosion. Mais l'offensive peut enfin être déclenchée, ses résultats sont foudroyants : Tourcoing, Fleurus, Bruxelles, les armées ennemies sont partout battues et la rive gauche du Rhin est occupée par nous.

En automne la poudrerie de Grenelle fut anéantie par une explosion qui détruisit un important stock de poudre et fit plus de morts qu'une bataille.

Mais elle avait rempli son rôle : la Patrie était sauvée !

Malgré cela, la situation de Chaptal était peu stable, ses succès avaient suscité bien des jalousies et les dénonciations le concernant affluaient au Comité des Dix.

La catastrophe de Grenelle, un incendie qui se produisit à l'Abbaye Germain auraient pu lui faire partager le sort de Lavoisier si ces accidents s'étaient produits avant le 9 thermidor.

Il ne fut pas inquiet, mais il demanda, et obtint, de retourner à Montpellier et d'y reprendre sa chaire.

Agé de 39 ans, sa carrière devait être encore longue, pour le plus grand bien de la France, mais elle sort, à partir de là, du domaine restreint des « arts chimiques ». Avant de céder la place à mon éminent Collègue M. Gignoux, il me reste cependant à mentionner la part que prit Chaptal dans le développement de nos industries agricoles.

Dès 1745, le savant allemand Marggraff

avait montré que la betterave renferme un sucre identique à celui de la canne. En 1798, le français Achard avait tenté de fonder une industrie sur cette découverte.

Les crédits lui firent défaut pour mettre au point le raffinage qui se révéla difficile.

La guerre contre l'Angleterre rendant très précaire notre approvisionnement en sucre exotique, Chaptal reprit l'idée d'Achard et selon son habitude lui donna une forme concrète.

Aux environs de 1810 il plante des betteraves dans son domaine de Chanteloup et construit une raffinerie pilote où l'on perfectionne les procédés primitivement employés.

L'Empereur, vivement intéressé, suscite la création d'exploitations analogues. Lorsque la paix ramena sur notre marché le sucre des îles, les prix baissèrent rapidement et peu d'entreprises purent supporter la concurrence étrangère.

L'usine de Chanteloup, travaillant scientifiquement et bien approvisionnée en betteraves de haute qualité sucrière, sera l'une des seules à subsister.

La viticulture devait également intéresser le professeur des États du Languedoc. Il imagina de remédier à la faiblesse de certains vins, par une addition de sucre dans le moût, c'est-à-dire avant la fermentation. Cette opération est entrée dans la pratique courante ; elle est licite. Son rôle est d'élever le degré d'alcool du vin sans nuire en aucune manière à son bouquet. On lui a donné le nom de *Chaptalisation*.

L'inventeur de cette pratique ayant été professeur de chimie végétale à l'École Polytechnique, à la fondation de laquelle il a participé en 1794, on peut se demander si le verbe « Chaptaliser » ne serait pas une création d'élèves et n'aurait pas été emprunté à l'argot de l'X. Il en a dans tous les cas l'esprit et la saveur.

Mesdames, Messieurs, je vous ai présenté un côté de l'activité de Chaptal, celui que je connais le mieux. Il a, vous le savez, à son actif d'autres titres de gloire, mais je n'en connais pas de plus beau que celui d'avoir sauvé la Patrie en danger.

II

CHAPTAL ÉCONOMISTE ET HOMME D'ÉTAT.

par M. C. J. Gignoux,

*Président du Comité des Arts économiques,
Directeur de la Revue des Deux Mondes.*

Monsieur le Ministre,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

On rapporte qu'Alexandre I^{er}, Tsar de toutes les Russies, fit un jour demander à Joseph de Maistre, qui représentait alors à Saint-Pétersbourg le roi de Sardaigne, et y jouissait d'un grand prestige intellectuel, une consultation sur la réforme de l'enseignement, sujet qui est toujours d'actualité en tous temps et en tous lieux. Maistre s'exécuta, mais, à la lecture de son travail, le Tsar s'étonna de la place relativement restreinte qu'il faisait à l'enseignement scientifique, et le grand théoricien de la monarchie absolue de répondre qu'il attachait aux sciences toute l'importance qu'elles méritaient, mais qu'il convenait d'éviter la trop grande prolifération des savants en raison de leur propension habituelle à s'immiscer dans le gouvernement de l'État, d'où résultaient des catastrophes nombreuses et singulières.

Vous entendez bien que, surtout en cet instant et en ce lieu, je ne saurais prendre ce jugement à mon compte. Certes il y aurait une étude intéressante à faire sur les rapports et les affinités du savant et du politique. Telle que nous l'entendons et la pratiquons aujourd'hui, la politique peut difficilement être rangée parmi les sciences exactes, et, en tant que science expérimentale, il est notoire que ses expériences sont rarement retenues. Cependant, s'agissant de l'homme que nous

célébrons aujourd'hui, son incursion dans la vie publique ne posa jamais au savant le moindre problème : on ne saurait les dissocier à aucun moment ; ministre ou membre de divers conseils chargés d'éclairer le pouvoir, Chaptal n'eut point à appliquer, dans ses fonctions, d'autres méthodes que celles du savant et de l'industriel ; il reste le prototype du ministre technicien.

Si Chaptal ne répond ainsi qu'imparfaitement à la notion que nous nous faisons aujourd'hui de l'homme public, est-il plus semblable à ce que nous appelons en ces temps-ci un économiste ? La réponse impliquerait, à vrai dire, une définition de ce personnage qui est difficile à établir. Nous connaissons l'économiste de la chaire, l'économiste d'action et la foule innombrable des économistes amateurs que les premiers considèrent avec dégoût. Si l'économiste patenté est l'homme d'un système, Chaptal n'en est assurément pas un ; il avait horreur des systèmes. Il eut commerce avec Jean-Baptiste Say et Adolphe Blanqui, qui ne représentent plus rien à présent qu'on professe volontiers que l'économie politique a commencé en 1936 avec Keynes. Si on tient à le cataloguer exactement, on peut dire que Chaptal fut un théoricien et un praticien de l'économie industrielle et sociale plutôt que de l'économie politique, et cette classification n'a rien qui le diminue. La rapide évocation de Chaptal économiste et homme d'État va nous en apporter le témoignage.

* * *

Comme beaucoup de ses contemporains, Chaptal prit contact avec l'activité politique aux premiers jours de la Révolution. A cette époque, il a déjà derrière lui une œuvre et il a fait carrière; ses fabriques, son laboratoire, ses cours à Toulouse et à Montpellier l'occupent exclusivement; il a conçu et mené à bien une mise en valeur du Languedoc, où nos actuels Comités régionaux pourraient trouver un modèle dans la conception et l'efficacité. La monarchie expirante lui veut du bien; en 1788, le Roi lui a accordé la noblesse et le cordon de Saint-Michel; en 1789, les États du Languedoc lui votent une dotation de 50 000 livres qu'il ne percevra jamais parce que les États seront dissous avant qu'il y ait songé.

Chaptal est sympathique aux idées nouvelles. Calonne l'a déçu et il n'a aperçu dans l'Assemblée des notables que « le combat de l'intérêt particulier contre l'intérêt général ». Il n'eût dépendu que de lui de représenter sa province aux États généraux, et même aux Assemblées suivantes, mais ce n'est pas là son métier. « Il ira au vote et s'abstiendra de paraître dans aucune des Assemblées ». Il approuve les transformations qui s'annoncent, mais sans s'illusionner sur les conditions dans lesquelles elles vont s'effectuer. « La Révolution est une belle chose, écrit-il en octobre 1789, mais je voudrais qu'elle fût arrivée il y a 20 ans; il est fâcheux de se trouver dessous quand on démolit une maison et voilà notre position... Le clergé est anéanti, la haute noblesse déchue de ses prétentions, l'égalité primitive rétablie; la vertu, le talent feront seuls les distinctions; le pauvre cultivateur respirera enfin et l'homme le plus utile sera aussi l'homme le plus considéré. Voilà sans doute une belle expectative, mais elle ne sera effectuée que tard et c'est le seul de mes chagrins. »

Bientôt, dans le désordre qui grandit, Chaptal s'est assigné un rôle; les Français sont devenus des citoyens, mais des citoyens trop neufs, ignorants de leurs devoirs et de leurs droits; il est urgent de les éduquer. Chaptal paraît à la succursale des Amis de la Constitution et publie un « Catéchisme à l'usage des bons patriotes ». Cependant des soins plus urgents vont le requérir; une crise économique menace; il lui faut à grand peine

soutenir ses entreprises, combattre le chômage; rien n'est pourtant désespéré. Tout au contraire, il suffirait de quelques années de paix pour faire passer dans les faits les aspirations généreuses et ce qui demeure valable de l'œuvre de la Constituante. Mais voici l'Assemblée législative, composée, dit Chaptal, « d'avocats, de journalistes, de comédiens et d'autres individus sans fortune, sans principes, sans connaissance d'administration, qui font craindre qu'on ne porte le vaisseau de l'État au milieu des tempêtes et c'est ce qui devait arriver ».

Ce qui arrive tout d'abord, c'est la guerre. Il faut la soutenir. Chaptal prend des marchés, les exécute en conscience au milieu des pires difficultés. Elles se concrétisent de plus en plus à ses yeux dans la dictature de Paris, puis d'une Assemblée, la Convention et, pour finir, de son Comité de Salut Public. Chaptal n'a rien d'un réactionnaire, mais les libertés, chèrement conquises, doivent être à ses yeux défendues contre le nouveau despotisme. Il n'y a plus de liberté sous le règne des sociétés populaires et des représentants en mission; la propriété est ruinée par les réquisitions, les assignats, l'emprunt forcé, le maximum; la résistance à l'oppression est devenue un devoir.

A l'appel de la Gironde, cette résistance s'organise, et Chaptal accepte de coordonner et de diriger l'action de 32 départements méridionaux. « Nous organisâmes, écrira-t-il plus tard, trois corps d'armées, l'un à Bordeaux, l'autre à Lyon, le troisième à Pont-Saint-Esprit. Nous convoquâmes une nouvelle Convention à Bourges où se rendirent plusieurs de nos députés; nous créâmes un tribunal à Clermont pour juger les membres de la Convention ». Mais la Convention savait se défendre; la déroute, presque sans combat, des fédérés normands, suffit à effondrer tout l'édifice que Chaptal s'était efforcé de construire. On l'arrêta à Montpellier, où par bonheur pour lui le Tribunal révolutionnaire ne fonctionnait pas encore; de sa prison Chaptal eut le loisir d'avertir la nouvelle administration qu'il allait « imprimer pour sa défense »; il détenait apparemment quelques documents gênants; on le relâcha, et il usa sans tarder de cette liberté précaire pour s'en aller cacher, dans les montagnes des Cévennes, où ne lui parvinrent pendant des mois que les échos sanglants de la Terreur.

On ne sait comment le toucha, en cette retraite, une lettre du Comité de Salut Public, à laquelle était joint un sauf-conduit. Carnot et Prieur de la Marne invitaient le citoyen Chaptal, professeur de chimie à Montpellier, à se rendre sur-le-champ à Paris. « Le besoin de salpêtre se faisait sentir dans toute la République, écrivait Carnot. La chimie est une des occupations humaines dont la République doit tirer un des plus puissants secours pour sa défense. Nous avons à conférer avec toi sur cet important objet ». Le résultat de la conférence fut la nomination de Chaptal à l'emploi d'inspecteur pour les poudres et salpêtres dans onze départements méridionaux, et, quelques semaines plus tard, à la direction des mêmes fabrications pour l'ensemble du territoire de la République. On vous a dit tout à l'heure comment ce mandat allait être rempli.

Nanti des félicitations les plus officielles, Chaptal revient pour un temps à ses affaires, à ses travaux, à ses cours. Au début de 1798, diverses circonstances l'amènent à envisager son installation à Paris; cédant ses usines de Montpellier, il en fait construire une autre dans les terrains incultes des Ternes, au bout du faubourg Saint-Honoré. Tandis qu'il en surveille l'installation, il fait un jour une lecture à l'Institut dont il sera bientôt membre. Parmi les auditeurs qui tiennent à le féliciter figure le général Bonaparte, paré de tous les lauriers de la campagne d'Italie. Ce fut la première rencontre du savant et du soldat; la seconde eut lieu au lendemain du 18 Brumaire; deux amis de Chaptal, Berthollet et Monge, avaient en Égypte fréquemment entretenu le général du grand salpêtrier de la Convention: deux autres amis, Cambacérès et Laplace, devinrent ministres, puis le premier d'entre eux, deuxième consul. C'est Cambacérès qui annonça à Chaptal sa nomination au Conseil d'État, « la première des autorités nationales, à la fois le conseil, la maison et la famille du Premier Consul ».

Ce Conseil d'État du Consulat et des premières années de l'Empire est une véritable « forcerie » d'institutions et de textes réglementaires. Bonaparte, chaque fois qu'il le peut, participe aux travaux, tailladant avec son canif, tant son ardeur est grande, le bras de son fauteuil et escamotant les tabatières des jeunes auditeurs. Chaptal, affecté à la

section de l'Intérieur et spécialement chargé de l'Instruction Publique, admire en connaisseur cette fièvre de travail, qui prolonge parfois le Conseil de 10 heures du soir à 5 heures du matin. Pour sa part, il élabore, au cours de cette période, deux projets de loi, l'un sur l'Instruction publique, l'autre relatif aux moyens de faire prospérer les arts et les fabriques; tous deux seront publiés en 1800, le second faisant corps avec un Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France; ils constituent d'intéressants témoignages sur ce qu'était alors la pensée politique et économique de leur auteur.

Vous connaissez le projet sur l'Instruction publique: il était fort rationnel, mais aussi libéral et anti-tatistique. A la veille de l'Empire, cette orientation était appelée à un médiocre succès: « L'Instruction publique, dira bientôt Bonaparte, peut et doit être une machine très puissante dans notre système politique. » Et plus tard, en 1805, Napoléon confirmera qu'il « n'y aura pas de politique fixe, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. Mon but principal est d'avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales ». Le Premier Consul invita Fourcroy à garder le projet de Chaptal dans ses cartons; il en ressortira, après avoir été amendé une douzaine de fois, au son du tambour des lycées impériaux, qui feront tous un jour le même devoir à la même heure.

Le projet et l'Essai sur le perfectionnement des Arts chimiques portent un titre trop restrictif; il s'agit en fait d'un traité d'économique nationale. Chaptal a certainement connu les physiocrates et lu Adam Smith, qu'il cite volontiers; aussi peu doctrinaire que possible, nous l'avons déjà dit, il annonce par maints endroits J. B. Say, Sismondi, voire Saint-Simon, par son industrialisme et l'intérêt qu'il attache à la formation des ingénieurs; n'est-il pas lui-même un de ces « hommes généraux » à qui Saint-Simon désirera confier le gouvernement de la Nation?

Chaptal constate que la France ne tient que le second rang parmi les peuples manufacturiers de l'Europe, alors que tout la destine à occuper le premier. L'intervention de cet ordre naturel est due « aux préjugés qui classaient les fabriques parmi les métiers abjects et en écartaient les talents et les capitaux, le déplorable système d'administration qui ne

voyait dans les fabriques qu'une source d'impôt et jamais la base principale de la prospérité publique, enfin le manque absolu de tout esprit national chez les consommateurs et le plus scandaleux engouement pour toutes les productions étrangères ». Que faut-il pour renverser ce courant? « Il faut former des fabricants éclairés, rendre la fabrication plus économique, indiquer aux fabricants, sur le sol de la République, les emplacements les plus convenables aux divers genres de fabrication ».

Formation de techniciens, réduction des prix de revient, décentralisation industrielle. Le programme industriel minimum s'est peu modifié en 150 ans. La difficulté, au temps de Chaptal, est que la Révolution a détruit les organisations, comme les corporations, encore utilisables en plus d'un point, et n'a rien mis à leur place. La liberté du travail, proclamée sans préparation, a eu des conséquences fâcheuses pour les ouvriers. Or, « la prospérité du commerce ne peut être que le résultat d'une parfaite harmonie et on ne saurait jamais la séparer du bien-être des individus ». Le gouvernement devra sanctionner l'exécution des traités conclus entre les manufacturiers et les ouvriers, et ces traités devront notamment, « en assurant à un entrepreneur le travail de l'ouvrier pendant un temps déterminé garantir ce dernier d'un renvoi imprévu et non mérité ». Ainsi Chaptal avait-il inventé les conventions collectives. C'était aller trop vite; l'Empire en reviendra à frapper lourdement toute action commune, toute entente, même tacite, et jusqu'à la simple union entre patrons et ouvriers. Chaptal sera plus heureux sur un autre plan; toute la politique douanière du XIX^e siècle sera plus ou moins conforme à ces principes que formule l'*Essai*: 1^o Liberté d'approvisionnement en matières premières là où le prix en est le plus avantageux; 2^o Liberté d'entrée et de circulation de ces matières premières; 3^o Liberté d'exportation en franchise des produits manufacturés, plus un quatrième, moins fidèlement reproduit de nos jours; « Le gouvernement doit imposer le fabricant et affranchir presque de toute redevance les matériaux et le produit de son industrie. « Liberté du travail, liberté des étrangers, maintien de la concurrence... Nous sommes au seuil de l'âge classique.

**

Aux premiers jours de novembre 1800, Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, eut avec son frère une querelle violente, en suite de laquelle il quitta le ministère pour une ambassade à Madrid. Le 6 novembre, le *Moniteur* annonçait que le portefeuille de l'Intérieur était confié par interim au Conseiller d'État Chaptal; cette désignation fut rendue définitive le 21 janvier suivant; elle allait porter effet pendant un peu plus de trois ans.

Le Ministère de l'Intérieur d'alors n'était pas une chose simple; à l'hôtel ci-devant de Brissac, 92 rue de Grenelle, il groupait les attributions d'une bonne douzaine de nos ministres et secrétaires d'État de 1956.

Chaptal organisa son département avec le concours de quatre Conseillers d'État, qui prirent le titre de directeurs généraux : Crétet, Portalis, Fourcroy et François de Nantes; un secrétariat général et six divisions groupèrent en tout et pour tout 84 commis. C'était beaucoup, si l'on se souvient que Colbert n'en occupa que 8 au Ministère de la Marine, mais c'est peu relativement aux exigences actuelles. Il est vrai que le Ministère était flanqué de plusieurs Conseils consultatifs : Conseils des Ponts et Chaussées, des Bâtiments Civils, des Mines, d'Agriculture, des Arts et Commerce, qui deviendra le Conseil général du Commerce, composé exclusivement de commerçants en activité.

Dresser un bilan même sommaire de l'activité ministérielle de Chaptal est une entreprise sans espoir; elle a touché à tant d'objets qu'on ne peut les énumérer tous; elle participe du comportement des grands commis de cette époque, possédés d'une extraordinaire fièvre d'action, que le Consul, puis l'Empereur, prend soin d'entretenir ou de réveiller quand elle menace de faiblir.

La tâche, il est vrai, est immense; tout est à reconstruire, au propre et au figuré; le ministre a envoyé des Conseillers d'État en mission dans les diverses divisions militaires et les résultats sont accablants; les édifices nationaux sont dans un tel état de délabrement qu'« au premier coup d'œil on les reconnaît pour appartenir au Domaine »; le « vol a la puissance d'une coutume dans les forêts et magasins de l'État ». Bientôt Chaptal ira y voir lui-même, et surtout il

organisera à travers la France des voyages du Premier Consul qui seront une occasion de mettre au point toutes les questions intéressant les régions parcourues.

L'iconographie officielle a consacré tel ou tel de ces voyages : voyage à Saint-Quentin pour étudier le canal du même nom et les moyens de communication entre la Belgique et Paris : voyage à Lyon où Bonaparte et Joséphine visitent les manufactures textiles, félicitent les fabricants, cependant que Chaptal tient conférence avec 30 de ses préfets, que le Consul interroge lui-même avidement sur les ressources de leurs départements et sur l'état de l'opinion : voyage en Normandie, pour visiter, dit le *Moniteur*, les importantes manufactures de la Seine-Inférieure; à Rouen, un fabricant se plaint de ne pas faire constamment des couleurs unies; Chaptal quitta le cortège, examina la chose, rectifia sur le champ une erreur de fabrication, précédent peu suivi dans les déplacements ministériels. Voyage enfin dans le Nord : d'Amiens à Liège, et d'Anvers à Reims. Napoléon visita des expositions, inaugura des chantiers; au retour, ouvrant la session du Corps Législatif, Chaptal put parler de l'état florissant de la production nationale; ce n'était pas qu'une formule.

Tel est le résultat d'un effort quotidien. Ministre des Travaux Publics, Chaptal s'applique à reconstruire le grand réseau des routes royales; il établit pour cela la « taxe des routes » et y fait régner la sécurité par une police à poigne : il établit en même temps tout un programme de voies navigables et commencera l'aménagement de plusieurs. Ministre de l'Agriculture, il s'attache naturellement à faire bénéficier cette dernière de l'essor des arts chimiques, mais s'occupe aussi à consolider la petite propriété rurale que va commencer à fabriquer le Code Civil. « La propriété, quelle qu'en soit l'étendue, déclare-t-il, en attachant au sol, fait qu'on aime le gouvernement qui la protège et qu'on respecte la loi qui la garantit »... Veut-on élever le caractère national? Veut-on améliorer les mœurs et former de bons citoyens? Veut-on augmenter la production? Respectez la petite propriété! Il y a 150 ans comme aujourd'hui, il ne suffit pas de la respecter : il faut aussi la faire vivre. S'ensuivront une foule de mesures, composites par leur nature, uniques par leur inspiration, qui est d'assurer

à l'homme des champs « cette aisance qui fait la richesse de l'État, parce qu'alors il consomme des produits des manufactures, paie gaiement ses impôts, améliore son domaine et donne du travail au mercenaire ». Passons sur l'allégresse fiscale de l'agriculture qui répond à une vue optimiste de la mentalité contribuable, mais retenons cette vue féconde et toujours actuelle d'une solidarité trop souvent méconnue entre l'usine et la terre dans la prospérité comme dans la misère.

Ministre de l'Industrie, Chaptal se trouve en présence d'entreprises que le tumulte public a fortement éprouvées alors qu'elles vont avoir à faire face à l'effort d'outillage requis par la révolution industrielle naissante. Pour l'instant elles sont directement menacées par la concurrence anglaise, contre laquelle le Ministre réagit sans retard, mais sans plaisir, car il est ce qu'on appelle aujourd'hui Européen : « Le système d'isolement qui menace d'envahir toute l'Europe, dira-t-il, est également contraire au progrès des arts et à la marche de la civilisation; il rompt tous les liens qui unissent les nations entre elles et en faisaient une grande famille dont chaque membre concourait au bien général ». Mais pour l'instant, en l'an X, l'industrie française a besoin d'être défendue et aidée; aussi bien, la guerre quasi-continue l'obligera-t-elle à vivre trop souvent en circuit fermé. Chaptal entend cependant ne protéger et n'aider qu'à bon escient : les préfets et les industriels eux-mêmes répondront à des questionnaires destinés à apprendre au gouvernement « comment diriger la protection et le secours qu'il leur doit ». Dûment informé, le Ministre passe à l'action, aidant les uns, redressant les autres, le plus souvent par contacts personnels; parfois il fait appel à des spécialistes étrangers d'industries nouvelles, notamment pour les machines à tisser; ainsi jadis en avait usé Colbert et ce rapprochement n'a rien d'artificiel. C'est enfin dans le cadre de cet effort d'équipement industriel et de diffusion des techniques qu'il faut situer deux grandes créations de Chaptal; celle de l'illustre maison qui nous reçoit aujourd'hui, le Conservatoire National des Arts et Métiers et la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale. Le Conservatoire est appelé à devenir une « haute école d'application des connaissances scientifiques au commerce et

à l'industrie », tandis que le but de la Société d'Encouragement sera « de réunir à elle tous les fonctionnaires publics, les savants, les artistes, les négociants, les fabricants, enfin tous les amis des Arts pour exciter l'émulation, répandre les lumières et seconder les talents ».

Chaptal est encore ministre du Commerce; il a fort à dire pour assurer la liberté et la sécurité des transactions. Nous le voyons entreprendre l'établissement du Code du Commerce, réglementer les Bourses de valeur et de commerce, fixer le statut des agents de change, restaurer 22 Chambres de commerce. Il soutient vigoureusement, avec l'aide de la Banque de France et de la Caisse d'Escompte, les établissements de crédit ou de commerce mis en difficultés entre 1802 et 1803 par une crise économique sévère; investi du droit de procéder par décret en matière douanière, il se heurte ici d'ailleurs aux objections du Premier Consul, qui tient que les faillites sont d'un bon exemple pour les spéculateurs, surtout quand il s'agit du banquier Récamier, mari de la divine Juliette à qui il ne veut pas de bien. Il n'a rien à dire, par contre, lorsque Chaptal promulgue le tarif de l'an XI, ouvre sept entrepôts réels de douane, et favorise par une protection appropriée l'essor des entreprises de cabotage et de transit. N'omettons pas enfin l'organisation des deux grandes Expositions de 1801 et 1802 qui se tinrent au Louvre et connurent un considérable succès. « Malgré l'ordre parfait qui règne, note un contemporain, la foule a fait céder les portes et les barrières ». Comme, par hasard, la France était à ce moment en paix avec l'Angleterre, Lord Cornwallis et Fox vinrent visiter l'exposition de 1802; Chaptal rapporte que Fox, d'abord réticent, remplit ses poches de rasoirs à 5 francs la douzaine, acheta 6 montres avec boîtes en argent au prix de 13 francs, et reconnut qu'il n'aurait pas trouvé les mêmes en Angleterre.

Tel est Chaptal « économiste d'action » et économiste politique au sens le plus exact du mot, mais il ne néglige pas pour autant ses autres départements ministériels; chargé de l'Instruction Publique, nous savons déjà que ses vues ne coïncidaient pas avec celles de Bonaparte, pour qui le Lycée impérial allait être une des pièces maîtresses du régime. Le 1^{er} mai 1802, le Corps Législatif, laissant

à l'initiative privée et aux autorités locales la pleine charge des Écoles primaires et secondaires pour réserver à l'action gouvernementale les lycées et les écoles spéciales, Chaptal tâche à s'aménager au mieux dans ce système pour y défendre — le mot est de lui — « cette indépendance de l'instruction qui est un des droits de l'espèce humaine ». A l'échelon supérieur, douze écoles de droit et plusieurs écoles de médecine voient le jour en 1804; l'École Polytechnique, l'École des Postes et l'École des Mines bénéficieront des soins de ce ministre polyvalent, en attendant que plus tard la création de l'École Centrale réalise un de ses plus chers projets.

* * *

Le 2 août 1804 au matin, cette prodigieuse activité prenait fin par la démission de Chaptal. La cause immédiate en fut un incident d'ordre privé, où Napoléon se comporta en sous-lieutenant mal élevé; il s'en repentait presque aussitôt, laissa d'abord la démission sans réponse, puis fit proposer à son ministre l'ambassade de Vienne, ou celle de Constantinople ou de Madrid. Mais Chaptal n'admettait pas le système des compensations pour éclopés de la politique dont la technique s'est beaucoup perfectionnée depuis lors. Il fit savoir à l'Empereur que la diplomatie n'était pas son métier. Le maître n'insista pas. « Désirant vous donner une preuve de ma satisfaction de vos services, écrivit-il, je vous ai nommé sénateur. Dans ces fonctions éminentes qui vous laissent plus de temps à donner à vos travaux pour la prospérité de nos arts et les progrès de notre industrie manufacturière, vous rendrez d'utiles services à l'État et à moi. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde ».

Au vrai Chaptal n'était pas mécontent — nous le citons — de se voir « soustrait aux responsabilités du régime nouveau ». Il avait vu avec appréhension Bonaparte prétendre à gouverner et à administrer par lui-même; il s'inquiétait de ce qu'« il n'y eût déjà plus de liberté publique parce qu'il n'y a plus ni contre-poids ni balance dans les pouvoirs »; il voyait venir le moment où « les ministres ne seraient plus que des chefs de bureaux ». L'Empereur lui avait conféré le plus haut grade dans la Légion d'Honneur, mais l'avait en même temps invité à établir

toutes affaires cessantes un décret fixant en 258 articles les préséances nouvelles. Tout cela lui paraissait suspect et peu sérieux. Cependant, il fut un sénateur fort exact et se rapatria assez vite avec Napoléon. « L'Empereur, notera-t-il bientôt, m'a montré peut-être plus de confiance et peut-être plus de preuves d'affection que pendant mon Ministère ». Ce qui s'explique fort bien. Napoléon pouvait trouver le Ministre trop libre et indocile : il avait pour le savant une entière considération : il éprouvait le besoin, si l'on peut dire, de le « feuilleter » le plus souvent possible.

Chaptal demeure donc une sorte de conseiller officieux mais permanent de l'Empire : il redeviendra conseiller officiel à partir de 1810, comme membre du Conseil supérieur des Manufactures et du Commerce où il siège en la seule compagnie du ministre de l'Intérieur, du ministre des Affaires étrangères et du directeur des Douanes. Cette composition permet de deviner l'objet de ce conseil : il ne s'agit de rien moins que d'empêcher, pendant les « années critiques » de l'Empire, celles qui s'écouleront de 1810 à 1814, l'asphyxie d'une production et d'un commerce éprouvés par la guerre, le blocus et un état de crise à peu près permanent.

Cependant, au temps où il était ministre, Chaptal avait acquis à quelques lieues d'Amboise le château et les terres de Chanteloup. C'était le Chanteloup de Choiseul. Dans le cadre charmant où le ministre disgracié de Louis XV a fait alterner les intrigues et les fêtes galantes, un comte de l'Empire (Chaptal le sera en 1809) coule des jours plus austères. Après Choiseul, le domaine était passé au duc de Penthièvre, puis il avait été vendu comme bien national; l'acquéreur n'ayant pu payer le prix, il fut procédé à une seconde vente, cette fois au bénéfice de Chaptal, mais pendant son séjour l'acquéreur présomptueux avait enlevé ou vendu tout ce qui était vendable. Il fallut beaucoup de temps à Chaptal pour aménager sa retraite, mais surtout il se fit cultivateur. Aux approches du moment où le blocus va priver la France de sucre de canne, les terres de Chanteloup s'emplissent de betteraves : plusieurs mémoires s'ensuivent sur les avantages de cette culture, sur les assolements, sur la manière d'extraire du sucre de la betterave. Une estampe de Monnet, gravée par David, nous

montre Chaptal, assisté de Delessert, présentant à l'Empereur les deux premiers pains de sucre de betterave, qu'on vit en ce pays.

Entre temps a paru, écrit peut-être dans le parc de Chanteloup, un Traité de la Chimie appliquée aux Arts, dédié à Napoléon : « Fidèle à la condition dans laquelle vous m'avez permis de déposer le fardeau des affaires publiques, j'apporte aux pieds de Votre Majesté un premier tribut de mon zèle. Heureux, si au moment où elle descendra du char de la victoire pour pénétrer dans l'asile modeste de l'industrie manufacturière, Votre Majesté pouvait y trouver quelque résultat de mes efforts! » Outre qu'on pouvait voir là une invite respectueuse adressée à l'Empereur pour qu'il descendit au plus tôt de son char, cet écrit de Chaptal, comme tous les autres, contient, en conclusion des développements scientifiques, le rappel de quelques principes de politique générale. Cette fois, l'auteur s'étend surtout sur les avantages de la décentralisation industrielle et on le voit préconiser la formule, toujours actuelle, qui consiste à installer, dans les régions rurales pauvres, des fabriques employant à mi-temps la main-d'œuvre locale, dont le niveau de vie s'améliore sans qu'elle ait à redouter en cas de crise les conséquences d'un chômage total. Et plus loin Chaptal revient à la conception qu'il a déjà fait valoir d'une économie internationale, observant la division du travail entre les peuples, et ne reculant pas devant un aménagement progressif et contractuel de la production sur ce même plan international.

Mais, pour le moment, il s'agit d'autre chose. Le 19 décembre 1812, Napoléon, rentré la veille de Russie avec Caulaincourt, convoque Chaptal aux Tuileries. Il lui laisse entendre qu'il aura bientôt besoin de lui : « Depuis cette triste époque, notera l'ancien ministre des années glorieuses, je n'ai retrouvé en lui ni la même suite dans les idées, ni la même force de caractère... J'ai dit souvent que sur 100 fibres dont pouvait se composer son cerveau, il n'y en avait pas plus de la moitié de saines. » Ce général diminué représente cependant pour le moment les dernières chances françaises : aux derniers jours de 1813, Chaptal, fidèle à ses ordres, part pour Lyon, en qualité de commissaire extraordinaire muni de pleins pouvoirs. Il s'agit d'organiser la résistance contre les

Autrichiens et de maintenir l'ordre dans ces provinces menacées. Il y réussira pendant des semaines avec de pauvres moyens et malgré Fouché qui, rentrant d'Italie où il a organisé la trahison de Murat, prétend débaucher l'armée de Lyon. « Fouché resta 13 jours à Lyon, note Chaptal dans ses souvenirs. Il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais tout cela en vain. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès. » Il y devait mieux réussir.

Après l'abdication, le comte Chaptal se retire à Chanteloup, mais aux Cent Jours, au premier appel de l'Empereur, il est à nouveau aux Tuileries. Aux côtés de Carnot, ministre de l'Intérieur, il reçoit la direction générale du Commerce et des Manufactures : quelques jours après il est nommé ministre d'État et pair de France; il n'a pas beaucoup d'illusion sans doute sur le sort du programme qu'il établit incontinent et qui se trouva périmé le 18 juin à Waterloo.

La deuxième Restauration raya Chaptal de la liste des pairs, à l'instigation probable de Fouché (il y sera rétabli en 1819) mais ne l'inquiéta pas. Les journaux annoncèrent son prochain voyage aux Amériques, dont il eut en effet le projet, qu'il abandonna. Il se remit au travail, d'où sortirent en 1819 les deux in-octavo de *l'Industrie Française* qui résument à la fois son œuvre et sa pensée et sont un peu comme son testament spirituel.

Après un résumé de l'histoire économique de la France, Chaptal dresse son bilan. Dans l'ensemble, le volume de la production française a à peu près triplé de 1789 à 1819. Il en est de même de sa production de combustibles minéraux. Les progrès sont aussi marqués dans l'industrie mécanique et le textile que dans l'industrie chimique. Dans l'industrie textile, où d'immenses établissements se sont créés de toutes parts, les mécaniques les plus parfaites ont été importées d'Angleterre et perfectionnées par nos artistes; à l'exception d'une petite quantité de fils très fins qui s'introduisent en fraude pour nos mousselines de Tarare et de Saint-Quentin, nos établissements suffisent à tous les besoins. L'importation des cotonnades, qui était en 1789 de 25 millions, est tombée à 1 million et demi.

« Aujourd'hui, c'est un devoir d'employer les machines et l'avantage reste à celui qui a les meilleures.

Chaque industrie ayant fait l'objet d'une

étude spéciale qui reste fort utile pour les historiens, Chaptal rappelle une fois encore les principes qui ont inspiré sa politique. Nous ne renouvelerons point des citations qui seraient souvent des redites; nous retiendrons toutefois, sur le rôle de l'État dans l'économie, ce texte qui, comme bien d'autres du même auteur, sollicite après plus d'un siècle notre réflexion :

« L'expérience nous apprend qu'il ne suffit pas de vouloir pour parvenir au but, et il arrive souvent que l'administration tarit en un moment, par un acte irréfléchi, une source féconde de prospérité publique. Les erreurs en fait d'industries s'étendent aux dernières ramifications de la société.

« La certitude que chacun a en Angleterre de jouir du produit de son industrie et de son commerce et l'impossibilité dans laquelle se trouve le gouvernement d'attenter à la propriété de qui que ce soit, ont fait plus de bien au pays que toutes les fausses mesures de l'administration n'ont pu lui faire de mal. La versatilité des gouvernements déjoue toutes les combinaisons de l'industrie et produit la défaillance et le découragement.

« Protéger la propriété, faciliter les perfectionnements de l'industrie, favoriser la production, là se borne l'action d'un gouvernement. S'il veut s'immiscer dans les moyens de fabrication, influencer sur les achats et sur les ventes, régler les transactions, il ne peut qu'entraver l'industrie et nuire à ses intérêts. »

Nous venons de parler d'un testament spirituel. Entendons par là que *l'Industrie Française* est la dernière grande œuvre économique de Chaptal, mais l'auteur avait encore une quinzaine d'années à vivre. Sa retraite restait studieuse et il demeura assidu à la Chambre des Pairs où le maintinrent trois règnes successifs. Cette dernière étape fut par contre marquée par des épreuves privées : Chanteloup fut vendu, en partie aux princes d'Orléans, et le vieil homme d'État dut sacrifier une grande fraction de ses biens ainsi que l'exigeait non le droit, mais l'honneur, au profit des créanciers de son fils, fort éprouvé par la déconfiture d'entreprises industrielles où il avait apporté moins de maîtrise que leur créateur. Celui-ci survivait à beaucoup

d'amis fidèles : il vit partir Monge, Berthollet, le duc de Richelieu avec qui il s'était fort lié, le cher et solennel Cambacérès, emportant avec lui les lointains souvenirs de la Convention et de l'Empire naissant. Le 30 juillet 1832 s'éteignait à son tour Jean-Antoine, comte Chaptal, membre de l'Académie des Sciences, grand croix de la Légion d'honneur, que saluèrent sous le porche de Saint-Thomas d'Aquin maintes voix officielles.

Il est bon et équitable, M. le Ministre et vous Messieurs, que par vos soins ces voix trouvent aujourd'hui un écho. Il y a une cinquantaine d'années, l'économiste allemand Brentano écrivait à un correspondant français : « J'ai été étonné de faire la connaissance d'un grand ministre économiste qui jusque-là m'était inconnu dans cette

qualité. Les histoires économiques et commerciales de la France que je connais ne parlent pas de lui, et il reste dans ces histoires une grande lacune, la réorganisation économique de la France sous Napoléon I^{er}. » Certes, au cours du dernier demi-siècle cette lacune a été comblée : l'œuvre de Chaptal est connue de tous les historiens de l'économie, et aussi sa personne. Dirai-je qu'aux temps où nous sommes la personne nous paraît aussi exemplaire que l'œuvre ? Quand nous voyons parmi d'autres s'estomper la première des valeurs politiques, qui est le sens de l'État, l'évocation d'un homme qui en inspira toute sa vie est tout à la fois un enseignement et une espérance : elle est comme le rappel des vertus solides et courageuses qui ne préservent point un pays de se tromper, mais le garantissent d'en périr.

Le Président de la Société, Directeur Gérant : G. DARRIEUS.

D. P. n° 1080

Imprimé en France par BRODARD-TAUPIN, Imprimeur-Relieur, Coulommiers-Paris. — 9-1957.

LES PUBLICATIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

3, Quai Anatole-France (PARIS VII^e)

I. — OUVRAGES

DUMAS. — Les épreuves sur échantillons (ouvrage relié pelliore rouge)	1 000 F
DUVAL. — English for the Scientist.	450 F
DUVAL. — Power is science	en préparation
DUVAL. — Wer sucht, der findet.	relié 450 F
DUVAL. — Besser spät als nie	450 F
FORTET R. — Éléments de calcul des probabilités	1 200 F
FRECHET. — Formulaire de Mathématiques, chapitre XII	600 F
FABRY. — L'ozone atmosphérique.	1 200 F
FRANÇON M. — Le microscope à contraste de phase et le microscope interférentiel	1 000 F
GRIVET. — La résonance paramagnétique nucléaire (ouvrage relié plein pelliore rouge)	2 000 F
COTTON. — Œuvres Scientifiques (relié pleine toile).	1 400 F
LANGEVIN P. — Les Œuvres Scientifiques	broché 2 000 F cartonné 2 400 F
PERRIN J. — Les Œuvres Scientifiques	broché 1 500 F cartonné 1 800 F
PETIAU. — La théorie des fonctions de BESSEL exposée en vue de ses applications à la Physique Mathématique (ouvrage relié plein pelliore rouge).	2 500 F
SURUGUE. — Techniques générales du laboratoire de physique.	
Tome I	2 400 F
Tome II. — broché	1 800 F
cartonné	2 000 F
Tome III. — broché	2 700 F
cartonné	3 000 F
VOGEL TH. — Les fonctions orthogonales dans les problèmes aux limites de la Physique Mathématique	1 200 F

II. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

II. — Hauts polymères	400 F
III. — Spectres moléculaires	750 F
V. — Échanges isotopiques et structure moléculaire.	700 F
VII. — Diffusion de la lumière et effet de Raman.	1 200 F
XII. — Topologie algébrique.	600 F
XIV. — Méthodes de calcul dans les problèmes de mécanique.	900 F
XV. — Analyse harmonique.	600 F
XVII. — Polarisation de la matière	1 800 F
XIX. — Adsorption et cinétique hétérogène	2 400 F
XX. — La combustion du carbone	1 800 F

XXIX. — Cinquantenaire de la découverte du radium	1 000 F
XXX. — Réarrangements moléculaires et inversion de Walden	2 000 F
XXXV. — Action éolienne et phénomènes d'évaporation et d'hydrologie superficielle dans les zones arides	2 500 F
XXXVI. — Les méthodes formelles en axiomatique. — Logique mathématique	600 F
XXXVII. — Les machines à calculer modernes et la pensée humaine	2 000 F
XXXVIII. — Particules fondamentales et noyaux	1 800 F
XXXIX. — Électrolyse	1 800 F
XL. — Économétrie	2 200 F
LII. — Géométrie différentielle	1 000 F
LIII. — Étude des molécules d'eau dans les solides par les ondes électromagnétiques	1 800 F
LIV. — Rôle du cortège électronique dans les phénomènes radio-actifs	1 200 F
LVI. — L'hydroxycarbonylation	1 000 F
LVII. — Aspects généraux de la science des macromolécules (relié plein pelliore rouge)	900 F
LVIII. — Les techniques récentes en microscopie électronique et corpusculaire	2 000 F
LXII. — Les méthodes dynamiques en économétrie (relié pleine toile)	

COLLOQUES NATIONAUX

10. — La chimie des hautes températures	2 000 F
RENSEIGNEMENTS ET VENTE : SERVICE DES PUBLICATIONS DU C. N. R. S. 13, Quai Anatole-France, PARIS VII ^e , Tél. INV. 45-95 CCP Paris 9061-11.	

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Bulletin Signalétique

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE MENSUELLE OÙ SONT SIGNALÉS PAR DE COURTS EXTRAITS CLASSÉS PAR MATIÈRE
LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES TECHNIQUES ET PHILOSOPHIQUES PUBLIÉS DANS LE MONDE ENTIER.

La revue est scindée en trois parties :

PREMIÈRE PARTIE : Mathématiques, astronomie, physique, chimie, sciences de l'ingénieur, sciences de la Terre.

Abonnement : FRANCE	6 500 F
ÉTRANGER	7 500 F

DEUXIÈME PARTIE : Sciences biologiques, industries alimentaires, agriculture.

Abonnement : FRANCE	6 500 F
ÉTRANGER	7 500 F

TROISIÈME PARTIE : Philosophie (paraît trimestriellement).

Abonnement : FRANCE	2 700 F
ÉTRANGER	3 200 F

Des tirés à part sont mis à la disposition des spécialistes.

Le Centre de Documentation du C. N. R. S., 16 rue Pierre-Curie, fournit, en outre, la reproduction photographique, sur microfilm ou sur papier, des articles signalés dans le « Bulletin Signalétique » ou des articles dont la référence bibliographique précise lui est fournie.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE : SERVICE DES PUBLICATIONS DU C. N. R. S.
13, Quai Anatole-France, PARIS VII^e, Tél. INV. 45-95 CCP Paris 9061-11.

